

UN IMPORTANT SUCCES DES ALLIES A LES-PARAGES

Deux régiments allemands y ont été chassés de leurs positions; ils ont perdu plus de trois mille hommes; dans un court espace on a trouvé plus de six cents cadavres allemands.

SÉRIEUX ENGAGEMENTS SUR LA LYS ET SUR L'AISNE

Un croiseur auxiliaire anglais, le "Clan McNaughton", a été coulé, on ne sait trop comment. Il portait 20 officiers et 260 hommes. On croit qu'il a fait naufrage au cours d'une tempête.

UN STEAMER ALLEMAND CAPTURÉ PAR LES ANGLAIS

Le "Gotha" qui ravitaillait le croiseur auxiliaire "Kronprinz Wilhelm" a été capturé par un croiseur anglais.

PRECIS DE LA GUERRE

Tandis que les immenses armées de l'Allemagne et de la Russie se reposent ou ne combattent que pour conserver ce qu'elles ont gagné en Pologne et le long de la frontière de la Prusse orientale, se préparant à renouveler leurs opérations d'offensive, les armées, dans l'ouest, ne sont pas demeurées inactives. Le dernier rapport officiel, émis par le ministère de la guerre français, relate un succès important pour les alliés dans le voisinage de Les Parages, où deux régiments allemands, chassés de leurs positions, ont perdu plus que la moitié de leur effectif, soit au-delà de 3,000 hommes, et où 600 Allemands ont été trouvés morts le long d'une petite section de ligne emportée par les Français.

Le bulletin parle aussi d'un furieux engagement entre la Lys et l'Aisne.

En dehors des vaisseaux qui ont été coulés par des mines et des torpilles la seule perte additionnelle, rapportée officiellement consiste dans le vaisseau marchand armé "Clan MacNaughton", dont l'équipage était formé de vingt officiers et de 260 hommes.

Ce croiseur auxiliaire a été, croit-on, détruit dans une tempête et tout son grand complet a été perdu.

Un croiseur anglais a capturé, dit-on, le vaisseau "Gotha", de la ligne North German Lloyd, qui était chargé de porter des provisions au croiseur auxiliaire allemand "Kronprinz Wilhelm" et l'a conduit comme prise de guerre, aux îles Falkland.

Le blocus maritime par les vaisseaux de guerre anglais et français de l'Afrique orientale allemande, est annoncé pour le 28 février.

La Grande-Bretagne annonce officiellement que trois de ses aviateurs qui ont participé, la semaine dernière, au raid des positions allemandes, en Belgique, manquent à l'appel.

Londres, 24 — Le blocus allemand des îles Britanniques est en vigueur depuis une semaine; il a résulté en la perte de deux vaisseaux norvégiens, d'un vaisseau français et de cinq navires anglais qui ont été coulés ou torpillés par des sous-marins. Le total des pertes de vies n'est que de cinq. Deux de ces navires, le "Belridge" et le "Dinorah" ont réussi à atteindre le port.

D'un autre côté, on a rapporté que deux sous-marins allemands manquaient et qu'un troisième avait été frappé et probablement coulé par un contre-torpilleur français.

En outre des navires, toutes victimes des sous-marins, deux vaisseaux américains et un norvégien ont été coulés par des mines, dans la Mer du Nord et le navire suédois "Spécia" et un ou deux vapeurs anglais sont en retard, et on craint qu'ils ne soient perdus avec leurs équipages.

Presque dans chaque cas, le vaisseau coulé par un sous-marin

était un petit navire, à marche lente, et trois de ces navires, pour le moins, ont été frappés au moment où ils étaient à l'ancre ou seulement sous vapeur. C'est une preuve que devant l'insuccès d'un sous-marin à toucher un vapeur rapide, traversant la Manche et contre lequel il avait lancé une torpille les vaisseaux d'allure modérée, qui observent toutes précautions possibles, peuvent invariablement échapper aux sous-marins et continuer à sillonner les mers.

Le blocus, toutefois, a eu pour effet de faire augmenter les taux d'assurance et quelques propriétaires neutres de vaisseaux laissent leurs navires dans les eaux neutres.

Le public d'Angleterre et des nations neutres est naturellement curieux au sujet de la dernière proposition du gouvernement américain à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne, proposition dont on ne sait que fort peu de choses à Londres comme à Berlin. Le public s'intéresse aussi à la riposte des alliés au blocus allemand; mais, le plus grand secret est observé sur les méthodes qu'adoptent les alliés.

Comme addition à la perte des vaisseaux marchands, l'Amirauté Anglaise a été forcée de perdre espoir sur le sort du vapeur armé "Clan MacNaughton", dont on n'a pas eu de nouvelles depuis le 3 février, et qu'on croit coulé, et sur le sort d'un autre navire marchand armé, le "Viknor", perdu au cours des tempêtes, qui ont prévalu au commencement du mois. Le "Clan MacNaughton" avait un équipage de 288 hommes, composé largement des membres de la Réserve de la Marine Royale, dont vingt étaient de Terre-Neuve.

L'Amirauté a également fait rapport hier soir, de la disparition de trois aviateurs des quarante qui firent récemment une incursion des positions allemandes, le long de la côte belge.

On n'a rien appris de plus des opérations des Dardanelles, interrompues par l'inclemence de la température. Mais, il est entendu que les flottes alliées ont l'intention de poursuivre leurs efforts en vue de détruire les forts, qui garnissent les détroits. D'un autre côté, les Turcs, qui ont été durement battus dans le Caucase, l'Egypte et la Mésopotamie, peuvent se reposer, tandis que les alliés se préparent à les attaquer avec force.

Un télégramme sans fil de Berlin dit que d'autres obstacles se sont dressés contre l'invasion de la Russie, et ceci semble confirmer les bulletins de Pétersbourg, qui annoncent que les Russes opposent une résistance fructueuse aux envahisseurs le long de leur ligne de forteresses sur les rivières du nord.

Les Russes, comme en font foi toutes les dépêches, font reculer les Autrichiens en Bukovine, et il est rapporté, dans une déclaration officielle, qu'ils ont réoccupé le chemin de fer important de Stanislau.

Il y a eu peu ou point de changement dans les Carpathes, où la bataille se continue avec rage depuis près de deux mois.

Sur le théâtre occidental de la guerre, la région, entourant Perthes, où les Français ont déployé un effort constant pour se porter en avant, et les Vosges sont apparemment les seuls centres de bataille importants. Les cercles militaires attachent une grande signification aux opérations, près de Perthes, vu qu'une offensive réussie de la part des Français à cet endroit, délivrerait Reims.

La campagne, au nord-ouest de Verdun poursuit un but analogue; les Français espèrent chasser les Allemands de Montfaucun qui a été puissamment fortifié et porter le coup de grâce aux Allemands, dont le dessin est de capturer Verdun.

D'après une dépêche de Berlin, on se préoccupe beaucoup de la modification constatée dans l'attitude de l'Italie depuis quelque temps. On ne connaît rien à Londres de ce changement; tout ce que l'on sait, c'est que la parti de la neutralité a gagné des adhérents, surtout parmi les hommes d'affaires, qui font des affaires d'or depuis la guerre et qui ne désirent pas la participation de l'Italie à la guerre.

(A suivre à la page 3)

APRES LES MANOEUVRES
Nettoyez avec
SNAP
Il enlève la graisse et la saleté, — laisse la peau souple et douce.
Bon pour les pieds après une longue marche.
CHEZ TOUS LES VENDEURS —
15c La Boîte
Conservez les Coupons.

AVANTAGES POUR LES RUSSSES

Ils résistent victorieusement aux Autrichiens dans les Carpathes.

Venise, (VIA Londres), 24. — Des dépêches reçues des quartiers-généraux Autrichiens dans les Carpathes, et publiées dans les journaux de Vienne; rapportent que de furieuses batailles ont eu lieu à divers endroits le long de la chaîne des montagnes. Particulièrement violentes dans les Carpathes, ont été livrées des attaques vives du défilé "Mzsek" remportant des succès considérables. A l'Est de la passe "Mzsek", les Russes soutiennent une vigoureuse défense. Les troupes autrichiennes font face à cet endroit, à une tâche particulièrement difficile, étant donné que les Russes, l'autome dernier ont construit des retranchements qui leur ont demandé beaucoup de labeurs et qu'ils ont rendus formidables.

ILS S'EN PRENNENT A L'AUTRICHE

Londres, 25. — Une dépêche de Copenhague au "Daily Telegraph" dit que des renseignements secrets de Berlin, sur le débat du budget à la Diète Prussienne, rapportent que l'une des caractéristiques de la séance a consisté dans l'attaque vigoureuse, par un des membres de la Diète, de l'Autriche pour le peu de secours qu'elle a donné jusqu'ici à l'Allemagne et son inhabileté à porter à la Serbie le coup décisif. On rapporte que ce discours a été accueilli par des applaudissements prolongés.

QUE SONT-ILS DEVENUS?

Londres, 24. — Trois aviateurs, qui ont pris part au raid, dirigé contre les positions allemandes en Belgique, sont disparus. Une déclaration à cet effet a été rendue publique, ce soir, par le ministère d'information officiel. Voici le texte de ce communiqué: "Le secrétaire de l'Amirauté regrette d'annoncer que dans les récentes attaques aériennes sur Ostende, Zeebrugge et Bruges, quatre officiers ont disparu. L'un d'eux, le lieutenant Murray, s'est rapporté depuis de Flushing. Le lieutenant Murray fut forcé de descendre dans la mer et il fut la longue recueilli par un torpilleur hollandais.

L'AFRIQUE ALLEMANDE SERA BLOQUEE

Paris, 24. — Les gouvernements de la France et de l'Angleterre ont rédigé un avis, qui doit être adressé au gouverneur de l'Afrique orientale allemande, l'informant qu'elle sera l'objet d'un blocus maritime à partir du 28 février.

LE "BRANKSOME CHINE"

Londres, Ont., 24. — Le capitaine du vaisseau "Branksome Chine", de Cardiff, un charbonnier du gouvernement, a fait rapport aujourd'hui à ses patrons que le navire dont il avait charge avait été torpillé et coulé, mais que tous les hommes d'équipage avaient été sauvés. Dix-huit membres de l'équipage du "Branksome Chine" sont descendus à Newhaven, Angleterre, mardi soir, et ils ont rapporté que leur vaisseau avait été avarié par une mine et torpillé dans la Manche, au sud de Beechy Head.

LES PRISONNIERS EN ALLEMAGNE

Frankfurt-sur-Main, 24. — Le journal "Frankfurter Zeitung" estime que les prisonniers de guerre, actuellement en Allemagne, et en Autriche sont au nombre de 1,933,000. Ce total se répartit comme suit: Russes, 622,000; Français, 237,000; Serbes, 50,000; Belges, 37,000; Anglais, 19,000; l'Allemagne détient les trois-quarts de ces prisonniers.

L'ITALIE MODIFIE SON ATTITUDE

Berlin, VIA Londres, 24. — On constate, dans les cercles diplomatiques, que depuis quelques jours l'attitude de l'Italie est notablement modifiée. La position de l'Italie semble avoir soulevé un intérêt beaucoup plus considérable qu'auparavant. On ne voit pas bien clairement qui est-ce qui a pu motiver le changement d'attitude de l'Italie.

LES JOURNAUX ALLEMANDS

Amsterdam, VIA Londres, 24. — D'après des statistiques, fournies par les autorités postales, il y a 864 journaux allemands qui ont suspendu leur publication depuis le commencement de la guerre.

L'HERPALION - TORPILLE

Plusieurs des membres de son équipage sont tués ou blessés.

New-Haven, VIA Londres, 25. — Le vaisseau anglais "Herpalion", faisant le service de Londres à Newport News sans cargaison, a été torpillé devant Beachy Head. Il a été frappé par le flanc. Trois membres de son équipage, des Chinois, ont été tués. Deux autres ont été grièvement blessés. Quarante-et-un membres de l'équipage ont été débarqués ici. Le vapeur "Herpalion" était la propriété de J. et C. Harrison, de Londres. Il avait été construit à West Hartlepool, en 1910. Il jaugeait 5,867 tonnes et se trouvait sous le commandement du capitaine Pope.

LE NAUFRAGE DE L'"EVELYN"

Londres, 24. — Le bureau des Affaires Etrangères est très réticent en ce qui regarde la discussion d'un projet américain qui se rattache aux moyens qu'il convient de prendre pour nourrir la population civile allemande d'après certains règlements. Sir Edward Grey, le secrétaire du bureau des Affaires Etrangères, et d'autres membres du cabinet, persistent à déclarer de façon emphatique, que l'Angleterre n'a pas encore admis de manière absolue, comme articles de contrebande, les denrées alimentaires qui pouvaient parvenir en Allemagne.

L'impression générale dans le public est qu'une déclaration officielle sera bientôt enregistrée à ce sujet. Les fonctionnaires anglais sont, dit-on, fermement convaincus, que les puissances neutres soumettront quelque objection à ce que l'on permette l'entrée de denrées alimentaires en Allemagne si celle-ci, en contrebande de toutes les lois internationales, doit continuer ses attaques contre les vaisseaux marchands de provenance neutre.

UN ALSACIEN CONDMNÉ A MORT POUR AVOIR SERVI LA FRANCE

Paris, 24. — D'après le "Journal de Genève", le conseil de guerre de la 38e division, siégeant à Essen, a jugé le forgeron Xavier Knepfle, né à Sultz, en Haute-Alsace.

Knepfle avait gagné la France au moment de la mobilisation et s'était engagé. Après quelques semaines d'instruction militaire à Saint-Etienne, il fut versé au 38e régiment de ligne. Au cours d'un combat, il fut fait prisonnier. Pendant sa captivité, les Allemands remarquèrent ses médiocres connaissances de la langue française et, après enquête, son identité fut établie.

Le ministère public requit pour lui les travaux forcés à perpétuité. Le tribunal prononça la peine de mort. Le père de Knepfle vit à Sultz; ses deux frères combattent dans l'armée allemande.

LE COMMERCE DES NEUTRES

Washington, 24. — La Grande-Bretagne a soumis à ses alliés, la France et la Russie, les propositions faites par le gouvernement des Etats-Unis, en vue de mettre fin à la menace qui entourait la mesure des neutres par l'adoption de mesures de représailles par les nations européennes en guerre à l'égard des uns des autres. La note américaine, qui a été soumise à l'Angleterre et à l'Allemagne, cherche à obtenir de l'Allemagne la suspension du blocus des îles Britanniques et de l'Irlande, qui constituent avec ses mines et ses torpilles un danger réel pour la navigation neutre, et l'adoption par tous les belligérants d'une politique définie en ce qui regarde l'envoi de vivres à la population civile de leurs ennemis.

ILS ONT ETE SAUVES

Berlin, VIA Londres, 25. — Une dépêche reçue à Berlin, du vice-consul américain, à Bremerhaven, déclare que tous les membres de l'équipage du vapeur américain "Carib" qui a sombré, Mer, dans la Mer du Nord, ont été sauvés.

LES ASSURANCES HAUSSENT LEURS TAUX

Londres, 25. — Comme résultat des attaques allemandes contre les vaisseaux neutres, les compagnies d'assurance ont haussé leurs taux sur les cargaisons des paquebots américains, traversant l'Atlantique à la même échelle que ceux des paquebots anglais. Ils sont maintenant d'un pour cent environ. Auparavant les chargements américains n'étaient assurés que pour la moitié prix des cargaisons des navires britanniques.

Chronique des Sports

LES CANADIENS REMPORTENT UNE BELLE VICTOIRE

ILS BATTENT OTTAWA PAR UN SCORE DE 3 A 2 — DUBEAU SE DISTINGUE — ASSISTANCE ASSEZ NOMBREUSE.

Les Canadiens ont tenu leur promesse et ont défait les Sénateurs hier soir par un score de 3 à 2 dans une partie très excitante et devant une foule assez considérable. Dubeau a été comme l'homme de la semaine, il a marqué le point décisif dans la période supplémentaire qui s'était jouée contre Ottawa, l'homme de la circonstance et a probablement marqué le point qui fera perdre aux Sénateurs le championnat de la N. H. A. Dès la première période les Canadiens se sont mis à l'attaque et ont eu le meilleur du jeu jusqu'au milieu de la partie. Vézina se sont distingués dès le début. Pitre donna de la besogne à Benedict et fut bien près de compter à plusieurs reprises. Bawlf qui avait remplacé Lavolette a compté le premier point par un beau "side shot" après une belle descente avec Pitre.

Dans la deuxième période Ross a remplacé Merrill sur la défense et a fait des "rush" dangereux. Le jeu est devenu plus rude et c'est une procession continuelle au "petit banc" Broadbent prit la défense Blanche Rouge en défaut en huit minutes.

En moins de six minutes Pitre a mis les Canadiens à l'avantage en comptant un point de toute beauté. Gérard faillit les chances 50 secondes plus tard sur un "long shot" chanceux. Le puck a frappé sur son bâton et a tombé justement en dedans des filets. Durant les six dernières minutes de cette période les deux gardiens de buts furent appelés à faire plusieurs arrêts. Les Ottawa revinrent sur la glace bien décidés de vaincre dans la période finale, car le championnat pour eux dépend du résultat de la joute. D'un autre côté les Canadiens sont bien reposés et promettent une victoire à leur nombreux supporters. Plusieurs changements ont opéré des deux côtés afin de faire pencher la victoire mais la belle tenue des deux équipes est superbe. L'assistance n'oublie pas le grand score et montre un intérêt tout spécial au résultat de la partie Québec-Wanderers. Pitre est blessé à l'épaule lorsqu'il vient en collision avec Gérard et est obligé de se retirer.

LE NATIONAL DOIT BATTRE LA M.A.A.A.

APRES SA GLORIEUSE ET MEMORABLE VICTOIRE DE LUNDI SUR LES VICTORIA, LE NATIONAL DOIT MAINTENANT S'ATTACQUER A LA M. A. A. — IL SE DOIT UNE REVANCHE POUR AVOIR SUBI SA SEULE DEFAITE DE LA SAISON AUX MAINS DES WESTMOUNTAIS.

Sera-ce décidément, lundi, la grande et vraie fin de la Ligue de la Cité? Le triomphe éclatant et à jamais inoubliable du National sur les Victoria, lundi dernier, tout en mettant ces derniers absolument hors de la course au championnat, n'a pas empêché le M. A. A. de conserver encore une chance excellente d'arriver en tête de la Ligue de la Cité, malgré l'avantage incontestable dont jouit présentement le National. Et voici comment.

On se rappelle que le 4 janvier, le National et le M. A. A. firent joute nulle dans l'un des matchs des plus excitants jamais vus à Montréal. Or, c'est cette grande partie qui sera reprise lundi soir, à l'Arena entre les deux leaders de la Ligue, et elle a une importance encore plus grande, pour nous, car elle nous donne la double partie de lundi dernier.

Le M. A. A. joue ses dernières cartes. Cette formidable équipe, tout comme le National, n'a été défaite

qu'une fois, au cours de la saison. Seulement, le National a été défait par le M. A. A. lui-même par le score de 3 à 2, tandis que la défaite des Westmountais a été subie aux mains des Victoria par un score analogue.

Le National a donc en face de lui un sextuor qui lui inflige la seule défaite, qui soit venue ternir son brillant record, qu'il voulait absolument immaculé. Cette rencontre de lundi soir prochain n'aurait certainement pas lieu si le M. A. A. n'avait encore de bonnes chances de remporter le championnat de la Ligue.

Pour le moment nous nous contentons d'annoncer que ce grand match de reprise sera disputé comme les parties de la N. H. A., c'est-à-dire, avec trois périodes de 20 minutes; il commencera vraisemblablement vers 8.15 p.m. Les plus importantes célébrités sportives assisteront à ce fameux duel des deux meilleures équipes de la Ligue.

ENCORE LA GROSSE AFFAIRE

On s'attend à ce qu'une "marmite" fasse prochainement explosion dans les rangs de la N. H. A.

Toronto, 24. — La rumeur s'accroît de plus en plus, qu'une "grosse marmite" fera prochainement explosion dans le camp de la N.H.A. Le président Percy Quinn possède, paraît-il, suffisamment de preuves pour incriminer plusieurs "gambiers" de Toronto ainsi que plusieurs joueurs. Mummery et Dave Beland ont signé des affidavits attestant que des offres leur ont été faites pour vendre le résultat de la dernière joute Toronto-Québec. Jack Marshall a déclaré aujourd'hui qu'il suspendra tout joueur qu'il trouvera coupable d'avoir conspiré pour tromper le public. Il conseille de plus à la police de Toronto, de surveiller plus les "gambiers" et de moins s'immiscer dans les affaires des arbitres.

LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

En cas de victoire pour Ahuntic, ce dernier club sera champion et détaillera avec les champions de la Ligue de l'Est.

La lutte que se livrent ce soir les clubs Ahuntic et Sault-au-Récollet décidera probablement du championnat de la Ligue Montréal-Nord. De part et d'autre, on alignera des équipes de premier ordre. Les joueurs du Sault se promettent de déjouer les plans des gars de Ahuntic qui sont disposés à déployer une ardeur sans égale pour vaincre. Bref, cette partie sera disputée au possible et les amateurs auront sous les yeux le spectacle d'un duel émuant.

Tous les citoyens du quartier Ahuntic se feront un devoir d'assister à ce match homérique pour encourager par leur présence les joueurs du club local qui ont si bien défendu leurs couleurs.

En cas de victoire pour Ahuntic, ce dernier club sera pratiquement champion et détaillera avec les champions de la Ligue de l'Est.

La soirée débutera par la rencontre Norwood-Outremont. Ce dernier club veut racheter sa défaite de la semaine dernière par une victoire décisive. En outre, il a encore confiance de se classer premier dans la Ligue Montréal-Nord. Mais le gérant Corbette est d'avis contraire. C'est dire l'importance de cette joute et l'intérêt qu'elle suscitera. Il y aura foule ce soir à Ahuntic.

WANDERER BATTU PAR LE QUEBEC

Les joueurs de Malone battent ceux de Lichtenhein par 5 à 4, dans une période supplémentaire.

Québec, 24. — Les Wanderers ont été, encore une fois, défaits, ce soir, par les Québec par le score de 5 à 4, après une période supplémentaire. La partie a été très vive et des plus excitantes.

TORONTO BAT LES SHAMROCK

Joute fort peu intéressante qui se termine par le score de 5 à 1

Toronto, 24. — Les Toronto ont défait les Shamrock, ce soir, par 5 à 1, dans la partie la plus lente et la moins intéressante jouée, ici, cette année. Le score donne une bonne idée du match. Les Shamrock ont attaqué aussi souvent que les Blue Shirts, mais ils ont été rarement capables d'approcher des buts de Holmes.

LIBERTÉ EN TÊTE DES COMPTES

Il se classe bon premier dans la Ligue Montréal avec 19 points — Lundi, joute entre les Garnets et le All Montréal.

Liberté, ailé droit du club Hochelaga, est le meilleur compteur de la Ligue Montréal. Liberté s'est assuré la première place dans le classement lundi dernier, lors des dernières parties régulières en comptant cinq points contre 1 la Casquette.

Le fameux joueur termine la saison avec un total de 19 points pour dix parties, ce qui lui donne une moyenne de près de deux points par partie. Avant les dernières joutes, Liberté et Thompson, ce dernier du All-Montréal, étaient égaux avec 14 points chacun. Or, Thompson n'a enregistré aucun point lundi, tandis que, comme nous venons de le dire, Liberté en a compté cinq. Harry Bell, des Stars qui a été en tête des scores en plusieurs circonstances, finit en troisième place, avec 13 points. Hughes des Stars, et Tannahill, des Garnets ont chacun dix points.

Voici le classement des scores:

Liberté, Hochelaga	19
Thompson, All-Montréal	14
N. Bell, Stars	13
Hughes, Stars	13
Tannahill, Garnets	10
Sauvé, Stars	7
O'Grady, Garnets	7
Colligan, All-Montréal	7
Robb, Hochelaga	7
Lahue, Stars	6
O'Sullivan, Hochelaga	6
Mugrove, Garnets	4
Ritchie, All-Montréal	4
Degray, All-Montréal	4
Lalonde, St-Zotique	4
Stenson, La Casquette	4
Norton, Garnets	3
Sorel, All-Montréal	3
Campbell, La Casquette	3
Derrick, La Casquette	3
Keas, La Casquette	3
Godel, St-Zotique	3
Schnauffer, Hochelaga	3
Wall, Stars	2
Liffiton, Garnets	2
Delaney, Garnets	2
Foster, Garnets	2
Watson, La Casquette	2
Léger, La Casquette	2
Davis, St-Zotique	2
Evans, St-Zotique	2
Godel, St-Zotique	2
Pollack, All-Montréal	2
Charlebois, Hochelaga	2
Roddick, Stars	1
Fennell, All-Montréal	1
Mullan, La Casquette	1
Wilson, La Casquette	1
Brunet, St-Zotique	1
Bougie, St-Zotique	1
Girouard, Hochelaga	1
Brisbois, Hochelaga	1

Lundi soir prochain, à 8.30 heures, le All-Montréal et les Garnets reprendront au Jubilee leur partie nulle du milieu de la saison. Si le All-Montréal gagne, les Stars se trouveront champions. Si au contraire, les Garnets triomphent, ces derniers devront jouer de nouveau avec les Stars. Cette dernière joute dans ce cas, détaillera du championnat de la Ligue Montréal.

LE HOCKEY A GRAND'MÈRE

Samedi le 20 courant, le Club de hockey Grand'Mère a encore défait pour la 41ème fois cet hiver le club Shawinigan Falls par un score de 14 à 7.

Le Club Shawinigan avait recruté ce qu'il y avait de meilleurs joueurs de la Ligue de la Cité et de la Ligue de Montréal, mais le Club de Grand'Mère a quand même doublé le score. Le club Grand'Mère jouera avec le champion de la Ligue de la Cité pour la coupe Art. Ross.

Grand'Mère	Shawinigan
Gauthier	Goal
Richardson	Défense
Pinard	Défense
Hoffman	Centre
Gammell	Ailes droites
McLaughlin	Ailes gauches
Substituts:	Grand'Mère, Richard, Lacroix, Caron, Shawinigan: Young, Boudard, J. Greenway, S. Greenway, L. Paré.
Referee:	B. Malone, T. Bald.



BUCHANAN'S

WHISKY ECOSSAIS

IL N'Y A PAS D'ECHEC A LA POPULARITE DE

"BLACK & WHITE"

JEANNETTE N'A PAS ÉTÉ BATTU SUR 123 BATAILLES QU'IL A LIVREES

IL A RENCONTRE JACK JOHNSON 7 FOIS, SAM LANGFORD 11 FOIS — IL A BATTU GEORGES CARPENTIER — SON ASCENSION A ÉTÉ RAPIDE ET DECISIVE — CE QU'IL ÉTAIT AUX DÉBUTS — SON MATCH AVEC ROEDEL, VENDREDI, AU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN.

La fameuse rencontre au club Athlétique Canadien, vendredi soir, le 26 courant, des boxeurs Joe Jeannette et Geo. Roedel, le boer, continue à concentrer sur elle toute l'attention des amateurs et des sportsmen du pugilat. Elle défait tous les sujets de conversations et on en parle comme de l'événement par excellence de toute la saison.

Le célèbre boxeur noir n'est jamais venu à Montréal; mais, sa renommée l'y a précédé. Il y a dix ans, Jeannette, qui était déjà une étoile de première grandeur, combattait des hommes comme Sam Langford, Jack Johnson, Jim Jeffords, George Cole, Morris Harris et Pat O'Rourke. Aujourd'hui, il est encore dans l'arène, plus alerte et plus vigoureux que jamais, et faisant toujours face aux meilleurs pugilistes qui soient.

L'ascension de Joe Jeannette au sommet de la Renommée tient du prodige, de l'extraordinaire. Tel, un météore, qui nous éblouit par son vif éclat, le fameux noir de la Martinique s'est imposé à l'attention de l'univers avec une force, un magnétisme irrésistible. Sait-on que quelques mois à peine lui ont servi d'apprentissage, et que la boxe est venue chez lui comme la chose la plus naturelle au monde?

C'était en 1903; Joe Jeannette n'était alors qu'un pauvre petit "fighter" tout au plus capable de figurer dans une préliminaire. Il avait certainement l'effort; mais, on ne lui donnait pas beaucoup de chance de figurer et de montrer sous leur vrai jour ses extraordinaires qualités, qui le devaient conduire à la gloire mondiale, qu'il a acquise depuis.

Mais, l'année suivante vit s'ouvrir pour le Nègre la carrière glorieuse et rapide du maître qu'il est devenu. Il rencontra Morris Harris, Bill Gorman et George Cole, dont les noms étaient alors auréolés d'une lumineuse traînée de gloire.

En 1905, Jeannette rencontra dans l'arène le fameux Sam Langford, et malgré le handicap d'un jeune, inexpérimenté, dira-on, il terrassa, en sept rounds, le champion des matelas. Coup sur coup, il obtint la décision sur Jack Johnson, qui comptait, à son égard, un "foul"; il terrassa deux fois cet autre maître de la boxe, qui a un nom "Black" Bill, et qui était alors dans toute la verdure de l'âge et la possession de son art.

Jeannette ne s'en tint pas là, il fit deux matches nuls postérieurs avec Jack Johnson, de 6 rounds chacun; il knock-outa Pat O'Rourke et s'affronta

contre des hommes comme Morris Harris, Jim Jeffords et George Cole.

Et les batailles se sont succédées aux batailles. Sait-on que Jeannette a livré jusqu'à ce jour 123 batailles? De ce nombre de combats, il n'a jamais pris le "count" une seule fois. De plus, il n'en est pas un qui ait été enregistré comme une défaite décisive pour le gros Noir. Il a livré 47 matches nuls avec les célébrités de l'arène.

Son record avec le champion du monde, Jack Johnson nous fait voir qu'il a rencontré le gros pugiliste champion sept fois. Il a obtenu la décision une fois sur lui et a fait cinq matches nuls avec lui. L'autre combat a été adjugé à Johnson sur une technicalité.

Contre Sam Langford, il a fallu 11 matches pour que Jeannette put s'adjuger la palme, tous les autres tournant à des batailles nulles. Il convient de dire que dans trois de ces rencontres Langford avait eu un léger avantage.

Pour clore cette brillante nomenclature des victoires de Joe Jeannette, il nous semble que nous n'ayons qu'à parler de son triomphe sensationnel sur le fameux champion de la France, Georges Carpentier, il y a à peine un an, à Paris. Le match dura 15 rounds et le Noir terrassa le vaillant petit boxeur français.

Voilà l'homme que le club Athlétique opposera à la célébrité qu'est Roedel, vendredi soir. Ce dernier a beau être brave et avoir fait la campagne militaire, nous avouons qu'il doit quelque peu appréhender sa rencontre avec le Nègre de la Martinique. Mais, la peur n'est pas précisément le partage de Roedel, qui se croit de taille à vaincre son rival.

On connaît le boer; nous avons donné son record avant-hier. Il a battu toutes les étoiles de l'arène pugilistique. Ses victoires ne se comptent plus. Aussi, est-il prêt à rencontrer Jeannette et ne paraît-il aucunement ému de cette rencontre. Les amateurs verront donc un match de 10 rounds sensationnel et des plus émuants.

"Voici le programme "in-extenso" de la grande soirée de boxe de vendredi, au Club Athlétique Canadien:

1. — Kid Hubert vs Kid Poirier, 6 rounds, 15 livres.

2. — Dan Wilson vs Alex. Lallemand, 6 rounds, 160 livres.

3. — Bob Labellie vs Geo. Rivet, 10 rounds, 160 livres.

4. — Joe Jeannette vs Geo. Roedel, 10 rounds.

AUX COURSES DE LA HAVANE

Dr Dougherty s'est adjugé la première course d'hier à une cote d'ouverture de 2 pour 1.

La Havane, 24. — Dr Dougherty a gagné la première course d'aujourd'hui. Voici les résultats des épreuves:

1ère course, 6 furlongs — 1. Dr Dougherty 112, Ural, 2 à 1, 4 à 5, 2 à 5, 2. Col. Brown 109, Connelly, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1, 3. Wolf Batha 109, Hinchy, 9 à 1, 3 à 1, 7 à 5, Temps, 1.18 2-5. Valthorpe, Retente, Free Will, Calthumpian, Dr Mack, Idelweiss, Yorkshire Boy, Blanche Lewis ont aussi couru.

2ème course, 5-1/2 furlongs — 1. Chilton 100, Sumter, 2 à 1, au pair, 1 à 2, 2. Chilton Francis 107, Bauer, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2, 3. Perth Rock, 114, Whispin, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2, Temps, 1.11 1-5. Skeets, Czar Mik, Northern Light, Spohn, Scordello, Rustic Maid ont aussi couru.

3ème course, 1 mille — 1. Jawbone 109, Obert, 2 à 1, au pair, 2 à 5, 2. Supreme 106, Ural, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5, 3. Sepveda 109, Laferty, 8 à 1, 3 à 1, 6 à 5, Temps, 1.45 2-5. Napier, Col. Holloway, Patsy Regan, Banjo Jim ont aussi couru.

4ème course, course spéciale pour les officiers de l'armée.

5ème course, 6 furlongs — 1. Quick Start 105, Coleman, 7 à 5, 3 à 5, 1 à 3, 2. Nash 107, Gartner, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5, 3. Moissant 108, Hopkins, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1, Temps, 1.17 1-5. Yellow Flower, Ajax, Inferno Queen, Beunice, Cutty Hunk, Gerard, Runway, Transport ont aussi couru.

6ème course, 3-4 mille — 1. Joe

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi après-midi:

1ère course, 2 furlongs — Eddie T. 115, Golden List 112, Marjano 112, Jerry Jr. 112, Louise Green 112, Blanchita 112, Heriscopie 112, Miss Fay 112, Larkin 115, Pikeland 115.

2ème course, 3 ans et plus, \$300, 1 mille — Flank 99, Minda 104, Malik 104, Tay Pay 109, Duke of Shelby 111, Bob R., 112, Aplaster 112, Volthorpe 112.

3ème course, 3 ans et plus, \$400, 5-1/2 furlongs — St-Charlote 101, Saturnus 101, Easter Boy 113, Brown Prince 103, Bulger 106, Kazan 106, Gibb 115, Mortgyle 121.

4ème course, 3 ans et plus, handicap, \$500, 1 mille — Mockler 95, Balfron 101, Uncle Mun 102, Corcoran 103, Brave Cuander 111, Manesche 113.

5ème course, 3 ans et plus, \$400, 5-1/2 furlongs — Anna Rose 96, The Lark 96, Strome 98, Peggy L. 101, Miss Joan 111, Miss Trinity 111, Otranto 112, Charley Brown 113, Francis 114, Custom House 117, Transport 121.

A PROPOS DE "LETTRE"

Une lettre signée "Cinq supporters du National" nous est parvenue hier, dans laquelle ces amateurs se plaignent de ne pas avoir été traités avec justice par la direction de l'Arène au sujet de la vente des billets aux joutes du lundi. Comme cette lettre est anonyme et qu'elle s'adresse au président Lecours, nous la communiquons aux autorités de la Ligue de la Cité, qui mettront fin aux abus s'il y en a.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
L'ETRANGERE

THEATRE CANADIEN-FRANCAIS
CETTE SEMAINE
La Sacrifiée

Le programme du "Canada" est de s'intéresser à tous les genres de sports.

Princess Toute cette semaine.
Mat. mar., jeu., sam.
1.000 sièges réservés à 25c.
45 Minutes from Broadway
Soir, de 15c à 75c.
Séance prochaine: Madame Sherry

ORPHEUM 8.15 P.M. 9.15 P.M.
CETTE SEMAINE
LES MYSTERES DE PEKIN
Merveilleuse représentation chinoise
Autres actes d'une grande valeur. Dimanche, vaudeville et vues animées.

GAYETY Burlesque
Après-midi, 15c. à 50c.
Prices Evening, 15c. à 75c.
"THE ROSKY POSEY GIRLS"
Une magnifique représentation — voyez couler le croiseur allemand par les Anglais. Une scène émuante de la poursuite.

A LA PISTE DE JUAREZ

Twilight a pris la tête du classement dans la course finale d'hier.

Juarez, 24. — Twilight s'est classé premier dans l'épreuve de clôture d'aujourd'hui.

Voici les résultats des épreuves:

1ère course, 4 furlongs:

1. San Gallo, 109, Metcalfe, 4 à 2, 3 à 5, 1 à 3;

2. Megaphone, 99, Gartner, 6 à 1, 2 à 1;

3. Little Bigger, 98, Mott, 4 à 1, 7 à 5, 7 à 10.

Temps, 47 1-5.

Meal Ticket, Emily R. Brooks, Illuminator, Anita R. Jimmie Hutt, Schulenburg ont aussi couru.

21ème course, 6 furlongs:

1. Delaney, 112, Loftus, 2 à 1, 7 à 10, 1 à 2;

2. Connaught, 112, Hoffman, 6 à 1, 2 à 1;

3. Rubicon II, 115, Metcalf, 3 à 1, au pair 1 à 2.

Temps, 1:12.

Captain Druse, Rio Brazos, Dugan, Kid Nelson, Salali, Sharper Knight, Tony Koch, Henry Walbank ont aussi couru.

31ème course, 5-1-2 furlongs:

1. Langhorne, 113, Rice, 3 à 1, au pair 1 à 2;

2. Mabel Dulweber, 103, Henry, 6 à 1, 2 à 1, au pair;

3. B. A. Jones, 105, Small, 6 à 5, 1 à 3.

Temps, 1:06.

Old Bob, Lenore, Helen Raybould, Ravenhall, Yesterseun ont aussi couru.

41ème course, 1 mille:

1. Rash, 113, Gross, 4 à 1, 8 à 5, 7 à 10;

2. Transact, 95, Mott, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1;

3. Excutor, 100, Bezanson, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5.

Temps, 1:37 4-5.

Florin, Beaulah S., Nannie McDee, Mud Hill, Gen. Marchmont, Col. Marchmont ont aussi couru.

51ème course, 5-1-2 furlongs:

1. Imperator, 105, Taylor, au pair, 1 à 2;

2. Manganese, 110, Groth, 3 à 1, au pair 1 à 2;

3. Osaple, 108, Martin, 3 à 1, au pair 1 à 2.

Temps, 1:05 2-5.

Thistle Belle, Theodorita, Orimarad, Pride of Lismore ont aussi couru.

61ème course, 1 mille:

1. Twilight, 85, Henry 2 à 1, 3 à 5, 2 à 5;

2. Curlicu, 109, Martin, 3 à 1, 3 à 5, 1 à 2;

3. Mercuro, 109, Mott, 8 à 1, 3 à 1, 3 à 2.

Temps, 1:38 3-5.

Chevron, Paw, Choctaw, Andrew Oday, Wavering ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi après-midi:

1ère course, à réclamer, 4 ans et plus, 5-1-2 furlongs:

Kitailano 100, Woolf 100, Alice Theresa 104, Ethel Wykes 104, Jennie Crawford 104, Christina Daisy 104, Edna 105, Admiral's Daughter 105, Lillian Kripp 105, Queen Maery 105, Split Second 109, Zia 109, Slatwood 101, Igloo 109, Senorita Diana 109.

2ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 5-1-2 furlongs:

Alkanet 91, Marie O'Brien 94, Sinai 95, Ida Pinnack 99, Planeta 101, Maznik 104, Dad Davies 105, Stalen 101, Hernan 109.

3ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille:

Single Toe 90, Alco 93, Petit Bleu 103, Breezer 98, Moscovia 107, Cordie F. 105, Commendation 106, J. Nolan 106, Hardy 106, Dalston 106, Freda Johnson 107, Amity 107, Polla 109, Eye White 109, Eck Davis 112.

4ème course, 4 ans et plus, handicap San June, 6 furlongs:

Conning Tower 95, Umpqua 103, Road Master 103, Grover Hughes 112, Othello 115.

5ème course, à réclamer, 4 ans et plus, 5-1-2 furlongs:

Little Bit 100, Hinata 100, Hazel O 103, Pinkland 105, Phillis Antoinette 104, Stella Grain 105, Father 105, Little Jane 109, Perrona 109, Marmand 109, Gasket 109, Ann Tilley 109, Yuba 109, Gold Finn 109.

6ème course, à réclamer, 4 ans et plus, 1-1/8 mille:

Lady Innocence 85, Falcada 92, Dave Montgomery 92, Wood Dove 95, Town Bee 97, Transparent 99, Black Mate 102, Flying 102, Goldy 102, Durin 102.

A PROPOS DE CROSSE

Le club Toronto songe déjà à une réorganisation en vue de la saison prochaine.

Toronto, 24. — Les gérants locaux des clubs professionnels de crosse commencent déjà à s'agiter pour la prochaine saison de crosse. Il est entendu que le jeu doit être réorganisé l'an prochain et que du sang nouveau un peu moins dépendeur pour les clubs doit être infusé. Le gérant Uppergrove des Toronto a déjà fait des offres à Bill McArthur et à Bill Harcourt des Young Toronto. Il est douteux toutefois que ces deux joueurs abandonnent les rangs de l'amateurisme.

LES QUILLES A SOREL

Sorel, 24. — Voici les résultats des dernières parties de quilles jouées en cette ville:

STAR			
A. Chretien	174	178	176
B. Boucher	150	111	133
Gouin	144	178	180
L. Boucher	137	162</	

AUTRES NOUVELLES DE LA GUERRE

UN IMPORTANT SUCCÈS DES ALLIÉS A LES-PARAGES

(Suite de la 1ère page)

CE QUE DIT PARIS

Paris, 24 — via Londres, à minuit — Le ministère de la guerre a publié, ce soir, le bulletin suivant :

Il y a eu des duels d'artillerie de la Lys à l'Aisne, qui ont été, à certains moments, des plus furieux, mais tous favorables pour nous.

Dans la Champagne, au nord de Mesnil, nous avons fait un nouveau progrès et repoussé plusieurs contre-attaques. Notre artillerie, sur les hauteurs de la Meuse, a réduit au silence plusieurs batteries allemandes.

Des rapports additionnels appuient sur l'importance de notre succès à Les Eparges et l'étendue des pertes de l'ennemi.

Sur une toute petite section de la ligne, emportée d'assaut par nous, nous avons trouvé jusqu'à 600 Allemands de tués. D'après les prisonniers, capturés après le combat, deux régiments, chassés de leurs positions après notre attaque, ont perdu plus de 3,000 hommes, c'est-à-dire plus de la moitié de leur effectif.

Nous avons fait du progrès à Bois Brûlé, dans la forêt d'Aprémont.

CE QUE DIT VIENNE

Vienne, via Londres, 24 — Le communiqué officiel dont voici le texte a été publié aujourd'hui :

Sur le front de bataille de la Pologne et de la Galicie, le calme règne; les seules exceptions ont été des duels d'artillerie assez violents, et diverses escarmouches.

La situation dans les Carpathes est restée la même.

Au cours de la bataille d'hier, dans la partie supérieure de la rivière San nous avons pris à l'ennemi cinq officiers et 198 soldats.

Dans le nord de Volovecz, l'ennemi prenant occasion d'une tempête de neige, s'est lancé à l'attaque de façon très opiniâtre et tenta de briser nos positions; il fut cependant repoussé avec des pertes sérieuses. Nous avons fait 300 prisonniers russes.

Le combat au sud de Dniester prend de nouveaux développements.

L'EMPRUNT ALLEMAND

Berlin, via Londres, 25 — Le gouvernement impérial émettra sous peu son second emprunt de guerre à cinq pour cent. Cet emprunt consistera en un billion de marks, soit \$250,000,000.

LES RUSSSES SONT CONFIAITS

Londres, 25 — Une dépêche au "Daily Telegraph" venue de Pétersbourg, dit : "Les chefs militaires russes s'attendent à ce qu'une grande partie du 20ème corps d'armée russe réussisse à sortir de la Prusse orientale et à se joindre aux forces principales de la Russie. Leur espoir est basé sur l'arrivée continuelle de petits détachements de troupes, qui se sont déjà sortis d'une position analogue."

L'OPINION DES NEUTRES

Ce que pensent les attachés militaires de Roumanie et de Suède de la guerre actuelle.

Paris, 24. — Voici les intéressantes réponses faites par le prince Dimitri Soutzo, attaché militaire de Roumanie, et le capitaine Amundsen, attaché militaire de la Suède, à la question : Que pensez-vous de la guerre actuelle ?

Le prince Dimitri Soutzo, attaché militaire de Roumanie, exprime son sentiment en ces termes : "Tous pouvez dire que les armées alliées m'inspirent l'opinion la plus favorable. Elles triomphent. Tel est mon avis motivé. D'une visite faite au théâtre des hostilités, je garde une impression excellente, réconfortante, qui me permet de confirmer tout ce que les journaux ont écrit sur la bonne organisation de vos différents services d'intendance, sur le moral de vos troupes, sur leur courage, sur leur vaillance et sur leur endurance."

"L'Allemagne, qui depuis quarante ans, se préparait incessamment à la guerre, a étonné le monde par la force de son organisation, mais il n'est pas douteux qu'elle n'ait déjà fourni le maximum de l'effort dont elle était capable. Si elle disposait encore de la puissance militaire dont elle se targue, si ses effectifs possédaient la supériorité à laquelle elle tente de nous faire croire, ses armées resteraient-elles "accrochées" au sol ? Au lieu d'en être réduites à cette guerre de tranchées, si éloignée des opérations du début, ne serait-elle pas à Paris ou ailleurs, pour tenter d'assommer le formidable coup de massue inscrit à un programme qui ne laissait pas supposer les difficultés de l'entreprise ? Remarque, d'ailleurs, que la même tactique a été adoptée par l'Allemagne sur les deux fronts."



DES FRANÇAIS, DES JUIFS, DES ANGLAIS, DES BELGES, DES INDIENS ET DES RUSSSES, PRISONNIERS EN ALLEMAGNE

LES TUEURS D'ENFANTS

Détails sur la visite du Zeppelin à Calais.

Calais, 24. — Les sentinelles ne s'aperçurent hier, de l'arrivée du zeppelin que lorsqu'il entendirent le bruit de ses moteurs, alors que venant de la mer à une hauteur d'environ 1,000 mètres, il passait au-dessus de la ville, sans lancer de bombes et se dirigeait vers la station de Fontenelle.

La première bombe fut lancée quand le zeppelin se trouva au-dessus de l'embranchement des voies ferrées, et traversa la passerelle et détruisit la voie ferrée qui se dirige vers Dunkerque. Le dirigeable s'éleva un peu alors et lança en rapide succession, 5 nouvelles bombes qui tombèrent toutes dans le voisinage de la voie ferrée. Une d'elles fit explosion dans le jardin d'une maison voisine du passage à niveau, démolissant un hangar et brisant des fenêtres. Les occupants de la maison, réveillés par l'explosion s'en tirèrent sains et saufs.

D'autres bombes tombèrent dans le jardin et sur le toit d'une petite maison de la rue Doguon. Un vieillard et une petite fille, qui étaient couchés dans le grenier, et la famille qui occupait le rez-de-chaussée, le père, la mère et deux enfants, furent enterrés.

"C'est elle la grande assiégée; assiégée elle l'est, comme une énorme ville, et elle tombera épuisée, à bout de vivres, de munitions et d'efforts. Jadis, en envisageant des hostilités en cours, on pouvait prévoir la bataille plus ou moins décisive qui aurait accéléré les événements; aujourd'hui, le système de tranchées ne s'y prête pas."

"Nous nous trouvons en présence d'une lutte "d'usure". La victoire est à qui résistera le plus longtemps. Or logiquement, inéluctablement, "bouchée", isolée, vraiment seule — car l'Autriche, à l'heure présente, ne compte déjà plus, — l'Allemagne doit succomber. La récente affaire de Soissons nous a prouvé combien l'offensive était devenue difficile et peu efficace, à en juger par le maigre résultat que les Allemands ont obtenu au prix de sacrifices inouïs."

Le capitaine Amundsen, qui n'a rien de tout dernierment ses fonctions d'attaché militaire de la Suède, dit : "Il y a dans votre pays, du généralisme au plus humble trouper, du grand quartier général à la tranchée la plus primitive, une chose admissible : la foi inébranlable dans l'issue heureuse de cette guerre, dans le triomphe final ! Et cette certitude ne se traduit ni par des fanfaronnades, ni par des discours sonores. Elle se manifeste par des paroles brèves, par des gestes résolus, par un entrain unanime, par des plaisanteries même. La bonne humeur du soldat français était légendaire; sa tenacité fait l'objet de l'étonnement du monde."

"Quant à la population civile, elle est tout simplement admirable. Dans un village dévasté, nous avons rencontré une vieille femme qui avançait, un enfant au bras, un enfant à la main. Elle était demeurée presque seule parmi les ruines, tous les autres habitants ayant fui le bombardement. Elle s'était contentée de se terrer dans sa cave pour protéger ses petits, tandis que les obus abattaient sa pauvre maison. Et comme on la plaignait, elle protesta. Elle ne voulait point qu'on la plaignît et elle prononça cette phrase sublime : "Qu'est-ce que cela fait, puisque c'était des obus français ! C'était pour le bien de mon pays."

"Cette femme ne possédait rien au monde, mais quand elle avait proféré : "mon pays", on eût dit que la France entière lui appartenait."

"J'ai vu un jeune homme qui était un brillant champion de football. Un obus lui avait emporté les jambes. Il souriait en me disant : "J'ai payé ma dette à la patrie." Ce héros est un spécimen de l'armée française. Si des raisons politiques et militaires m'empêchent de parler en soldat, je puis du moins parler en témoin, et ce témoin est un admirateur passionné de l'armée, de l'âme française."

Donington est une des plus belles propriétés des Midlands. Le château est situé dans un pays superbe sur les bords du Trent, le rez-de-chaussée a été transformé en cercle, et de nombreuses salles de bain ont été installées aux étages supérieurs.

Les puissances de la Triple Entente ont représenté au gouvernement des Etats-Unis que l'Allemagne ne subvient pas à l'entretien de ses prisonniers de guerre dans les camps de concentration, et ont demandé que les Etats-Unis, qui sont chargés des intérêts diplomatiques de tous les belligérants, fassent des représentations à Berlin.

LETRE D'UN COMBATTANT

Sous la neige

Un confrère parisien publie cette lettre touchante d'un soldat français qui décrit les combats sous la neige :

"Le froid est enfin venu ! "Qui eût pu croire que les troupes méridionales que nous sommes aspirer à nos pieds, aux gelées, aux verges, à la bise qui pique aux oreilles et donne l'ogée, en un mot à toutes les rigueurs de l'hiver ? "Depuis que la neige a fait son apparition et que les "lajons" des bois offrent à nos pas un sol gelé et dur, nous nous sentons enfin renaître. Fi-



LE GENERAL FRENCH ET SON AIDE-DE-CAMP

sous les ruines. Tous périrent sauf un bébé de cinq mois qu'on retrouva sain et sauf au milieu des décombres. La façade de la maison a été séparée du reste, aussi nettement que par un couteau gigantesque.

Après avoir lancé ces bombes, le zeppelin disparut rapidement au-dessus de la mer. Il était évidemment conduit par des pilotes connaissant à fond les lieux, car il se dirigea directement de la mer sur Fontenelle en traversant la ville sans plus grande largeur.

Une longue oriflamme allemande, à laquelle était attaché un sac de sable, a été trouvée sur le toit d'une maison, près d'une de celles qui ont été démolies, et remise au gouverneur militaire.

La population est restée très calme, et l'on n'a pas pu remarquer la plus petite trace de panique.

LES CAMPS DE CONCENTRATION

Dans ceux de France les règlements internationaux sont observés.

Paris, 24. — Une dépêche de Toulon à l'agence Havas dit que les commissaires, que l'ambassade des Etats-Unis à Paris a envoyés faire une enquête sur les conditions dans les camps de concentration de France, ont terminé leur tournée d'investigation par les départements des Basses-Alpes et du Var. Ils déclarent avoir partout trouvé les règlements internationaux strictement observés par les autorités françaises.

Les commissaires se sont embarqués aujourd'hui pour la Corse où ils continueront leur inspection.

Ceux d'Angleterre.

Londres, 24. — On a trouvé aujourd'hui dans le journal du parlement que le gouvernement anglais a dépensé près de 500,000 francs à installer Donington Hall, dans le Leicestershire, pour le mettre à la disposition des officiers prisonniers de guerre en Angleterre.

L'ameublement seul coûta cent mille francs, et le gouvernement fut fortement critiqué de traiter si largement les prisonniers de guerre allemands.

nies les marches pénibles par les sentiers boueux, plus de champs argileux et glissants à traverser, plus de pluies. Chaque pas exigeait un effort. Il fallait arracher ses brodequins au mastic des labours; aujourd'hui nos semelles claquent sur le sol durci, et la marche est agréable et réconfortante, nos membres et active la circulation du sang.

"Nos tranchées sont maintenant dans le bois, un bois touffu où les arbrisseaux entremêlent leurs branches en un fouillis inextricable."

"L'ennemi est là, à cent mètres. Nous voyons les fumées qui s'élèvent de ses giteaux — car ici les cahutes sont des giteaux — comme il voit les volutes transparentes et bleutées que nos cheminées lancent au ciel."

"Touffois, lui, demeure invisible. Il est là tout près, nos reconnaissances nocturnes ont parfaitement repéré la position de sa tranchée. Nos postes avancés et les siens sont à vingt mètres l'un de l'autre. Mais le bois est un rideau impénétrable à nos regards."

"Depuis quelques jours, cependant, sa présence nous est révélée par autre chose que par le claquement caractéristique de ses mausers..."

"Un matin, un peu avant le repos, un bruit singulier nous tira du sommeil et mit notre attention en éveil. C'était un choc cadencé que ces sauvages accompagnaient d'un cri guttural. Un volontaire fut chargé d'aller voir ce qui se passait. En rampant, parmi fils de fer et abattis, il s'avança vers la tranchée boche, guidé par le bruit..."

"Nous attendîmes. Soudain un coup de flingot vibra longuement dans le bois et, tout à coup, le bruit cessa. Puis un feu par salve partit de la tranchée adverse... Nous ne fîmes rassurés qu'au retour de notre camarade..."

son "Freischütz" à plein nez. Je ne suis pas sûr qu'en voisins incommodes, ils nous aient éveillés avant l'heure; alors, en guise d'avis, j'ai descendu le sous-officier. Ça n'a pas traîné; en un clin d'œil, ils étaient tous dans leurs trous. Ils m'ont salué, mais ces idiots-là ne tiennent pas assez juste..."

UN LIVRE ROUGE

Les excuses boiteuses de l'Autriche.

L'Autriche-Hongrie s'est décidée, après six mois de guerre, à publier à son tour un recueil diplomatique sur les origines du conflit européen qu'elle a déclenché. Ce long retard n'est malheureusement pas compensé par l'intérêt des documents qui nous sont communiqués. Son Livre Rouge, que nous ne connaissons encore que par un long résumé officiel, ne nous apprend rien, absolument rien.

En revanche, il confirme complètement l'impression que nous avions déjà que tout a été secrètement préparé entre Berlin et Vienne pour rendre dès le début toute conciliation impossible et qu'on savait à Vienne que l'humiliation imposée à la Serbie équivalait à une véritable provocation à l'adresse de la Russie. Dès le 25 juillet, en effet, le jour même où expirait le délai de quarante-huit heures de l'ultimatum à la Serbie, le comte Berchtold, en envoyant au comte Szapary, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, des instructions en apparence conciliantes, les faisait précéder de cette réserve :

"Au cas où la Russie considérerait que le moment est déjà arrivé d'un grand règlement de comptes avec les puissances de l'Europe centrale et se ferait par conséquent déjà décidée à faire la guerre, Votre Excellence considérerait comme superflues les instructions suivantes."

On savait donc où on allait, et toute l'histoire qui suit des dérobades opposées aux efforts de la Russie, de l'Angleterre et de la France pour trouver un terrain d'entente n'a plus maintenant aucun intérêt. C'est du rétrospectif qui n'a pas l'avantage de l'indébit, même dans les détails.

Le Livre Rouge, ou du moins le résumé que nous en avons sous les yeux, ne nous apporte non plus aucune précision sur le dernier épisode du drame, lorsque le 30 juillet le comte Berchtold, comme épuisé à la dernière heure des conséquences de l'infâme complot dont il s'était fait l'instrument, manifesta des dispositions plus conciliantes en se déclarant prêt à prendre en considération la proposition de sir Edward Grey de s'entretenir entre l'Autriche et la Serbie, ce qui provoqua immédiatement le double ultimatum allemand à la Russie et à la France.

Il ne nous explique pas non plus l'étrange comédie qu'a jouée l'Autriche-Hongrie en laissant ses ambassadeurs à Paris et à Londres jusqu'au 11 août, alors que depuis le 4 ses troupes marchaient avec les troupes allemandes à travers la Belgique. Quelles explications aurait pu donner le Ballplatz, d'ailleurs, à moins d'avouer que son but était de nous obliger à une déclaration de guerre qui aurait peut-être permis à l'Allemagne et à l'Autriche d'invoquer le "casus foederis" à l'égard de l'Italie et de la contraindre ainsi à sortir de la neutralité. Mais on sait comment ce plan machiavélique a été déjoué et comment la France a laissé le comte Szecseny à Paris, dans la situation humiliante où il s'y est trouvé pendant une semaine, intéressé volontairement dans les jardins de l'hôtel Galliera, jusqu'au jour où il s'est vu contraint de s'en aller la tête basse, "honteux comme un renard qu'une poule aurait pris."

LES MOTS HEROIQUES

En prenant congé du chirurgien qui lui avait coupé la jambe droite, un fantassin anglais lui disait :

— Je suis sûr, maintenant, cher docteur Blake, d'avoir du travail, grâce à ma jambe de bois.

— Comment cela, mon ami ?

— Oh ! on va sûrement m'employer chez nous à "pilonner le plum-pudding" avec ma bêche... "Well !"

Les atrocités allemandes en Belgique

UN NOUVEAU RAPPORT — EMPLOI DE BALLES DUM-DUM. — MASSACRE DE BLESSES ET DE PRISONNIERS.

La légation de Belgique à Paris nous communique le septième rapport de la commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre.

Dans sa première partie, ce document établit par nombre de certificats signés de médecins militaires, l'emploi par l'armée allemande de balles explosives pour fusil et pistolet.

Ces balles furent employées notamment aux combats de Werchter (25 août 1914), de Lubbeek (10 septembre), de Capelle-au-Bois (4 septembre), de Ninove (26 septembre), d'Alost (27 septembre).

Une lettre d'un officier général belge prouve que les officiers allemands étaient les premiers à se servir de projectiles dum-dum.

En voici le texte :

Saisie de balles dum-dum au combat de Ninove le 26 septembre 1914

Quartier général à Gand le 29 septembre 1914.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint les cartouches à balle dum-dum dit "dum-dum", saisies sur le oberleutnant hanovrien von Hadeln, fait prisonnier à Ninove, par mes troupes, le 29 courant.

Le pistolet de cet officier, jeté par lui avant sa capture, n'a pu être retrouvé.

Le lieutenant-général, gouverneur militaire, L. Cloutier

Le rapport continue en ces termes : "Les faits constatés ci-dessus vous permettent d'apprécier la manière dont se sont comportées, dans certaines circonstances, les troupes allemandes à l'égard des blessés et des prisonniers."

"La commission, dans ses rapports antérieurs, a cité le cas de deux soldats belges blessés qui furent jetés, entre Impe et Wolverthem, dans une maison qui brûlait; celui de 25 blessés et prisonniers belges qui, le 18 août, à Aerschot, furent fusillés."

"Les faits de ce genre sont nombreux."

"Le maréchal des logis Baudoin Van de Kerchove, du 3e régiment des lanciers, déclare qu'étant blessé de deux balles allemandes à la bataille d'Orsmann, le 10 août 1914, malgré ses blessures, les Allemands le maltraitèrent et l'un d'eux lui arracha la carabine des mains, la fit tourner au-dessus de la tête et lui infligea un formidable coup sur les reins. Voyant qu'il vivait encore, on le mit en joue à deux mètres. Heureusement, la balle ne fit que lui effleurer le ventre."

"Au cours du même engagement, un carabinier cycliste belge, tombé entre les mains des Allemands, a été trouvé pendu à une haie. Le fait a été attesté par plusieurs témoins, notamment par le curé du village qui présida à l'inhumation."

"Le 16 août, des soldats français blessés la veille, à la bataille de Dinant, ont été retrouvés la tête fracassée à coups de crosse de fusil."

"Le 23 août, à Namur, les soldats allemands, après avoir fait sortir les blessés allemands, tuèrent quatre soldats belges, deux Belges et deux Français, qui étaient soignés dans la clinique du docteur Brébisson, transformée en ambulance. Ils incendièrent ensuite la clinique."

"Le 25 août, à Hofstade, près de Malines, un soldat belge, appartenant à un régiment de carabiniers, légèrement blessé, a été achevé à coups de crosse qui lui ont défoncé la tête."

"Sur les vingt-deux soldats de la même arme trouvés morts dans un petit bois situé à droite de la route de Malines-Tervuren, avant Baarbeck dix-huit avaient été achevés à coups de baïonnette portés à la tête; leurs blessures faites par des balles n'étaient qu'insignifiantes et n'avaient pu les empêcher de s'échapper; seuls, les quatre hommes atteints de blessures mortelles ne portaient pas de trace de coups de baïonnette."

"Le 25 août, dans le combat livré aux environs de Sempst, le soldat Lootens, du 24e de ligne, chargé de relever les blessés avec le personnel ambulancier, aperçut à une cinquantaine de mètres deux soldats belges, lesquels avaient été liés à un arbre. Ces militaires portaient encore leurs effets : leur veste était ouverte et permettait de constater qu'on leur avait ouvert le ventre. On apercevait très bien les entrailles qui en sortaient."

"L'abbé Van Crombrugge a fait, le 27 octobre 1914, le rapport suivant :

"Le 26 octobre 1914, après l'attaque des soldats allemands au pont de Dixmude, le matin, vers trois heures, le sousigné, ainsi que, entre autres, les témoins dont les noms suivent, ont constaté le fait suivant : Le corps de Camille Poncin, sous-lieutenant au 12e de ligne, III, 2, se trouvait dans une position indiquant, à toute évidence, qu'il avait été fusillé. En effet, on l'avait lié au moyen d'un fil de fer, enroulé une dizaine de fois autour des jambes, à la hauteur des chevilles. Cette opération terminée, la victime a été fusillée, soit dans la position debout, soit à genoux. Le cadavre, la tête fortement rejetée en arrière, reposait sur la face dorsale, les genoux soulevés de terre, et les talons rejoignant le corps. Le malheureux sera enfoué sur les lieux, pour retomber en arrière, à moins qu'il n'ait été contraint de s'agenouiller avant la fusillade. La poltrine portait très apparentement la trace de nombreuses balles."

"Pendant la durée du voyage, les blessés et les prisonniers transférés en Allemagne ont été fréquemment privés de nourriture et des soins les plus élémentaires. Les prisonniers anglais surtout, sont l'objet de mauvais traitements."

"Le rapport énumère une infinité de vexations contre la population civile de Belgique."

"Les soldats Goffin, Heyvaerts et Hertel, déclarant que, faits prisonniers avec d'autres hommes de leur compagnie, le 6 août, ils ont été entraînés par les Allemands qui leur avaient lié les mains derrière le dos. Rencontrant à Salve une compagnie belge du 19e régiment de ligne, les Allemands les ont placés devant eux. A certain moment, ils leur ont ordonné de crier : "Belges, ne tirez plus, vous tirez sur des Belges." Deux d'entre les prisonniers sont tombés, frappés par les balles de leurs compatriotes."

"Le 23 août, les Allemands ont placé des femmes et des enfants devant leur colonne d'attaque au pont de Lèves, en face de Biez. Des femmes et des enfants furent atteints par la feu des Belges."

"Le 12 septembre, à Erpe, une colonne allemande de 200 à 300 hommes, attaqués par une auto-mitrailleuse belge, a pris dans les maisons vingt à vingt-cinq hommes et jeunes gens, y compris un garçonnet de 13 ans; elle s'est fait précéder de ces prisonniers, qu'elle a placés au milieu de la chaussée. Deux jeunes gens ont été blessés par une balle dans le haut de la cuisse. Les occupants de la mitrailleuse s'apercevant que des prisonniers civils étaient placés devant eux, cessèrent le feu. Le témoin ajoute qu'à un moment donné il a clairement entendu donner l'ordre de fusiller tous les prisonniers et les Belges tiraient encore."

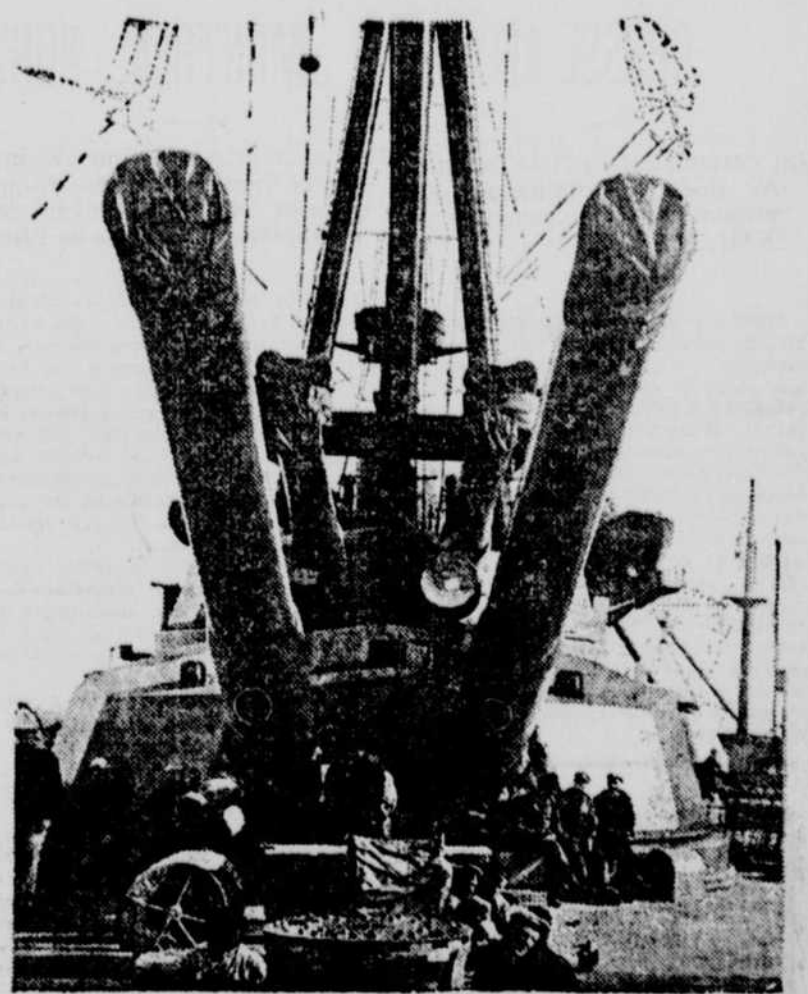
"Les dispositions des articles 25, 26 et 27 du règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, qui ont trait au bombardement, n'ont pas été respectées. De nombreuses localités ouvertes et non défendues ont été bombardées."

Ici, le rapport énumère les sacs historiques de Malines, de Termonde, d'Ypres, etc.

Ce rapport, étayé de preuves incontestables, est signé par tous les membres de la commission.



LA GENEROSITE ANGLAISE — 100 Allemands qui ont obtenu la permission de retourner en Allemagne.



LES CANONS D'AVANT-DU-CUIRASSE "NEPTUNE"

Le Canada

Montréal, jeudi 25 février 1915.

L'indépendance de la législature

LE BILL RECEMMENT ADOPTÉ A QUÉBEC

Nous devons féliciter la législature de Québec d'avoir adopté un projet de loi interdisant l'emploi comme avocats ou courtiers parlementaires, de députés, de conseillers législatifs ou même de leurs associés professionnels. Nous avions déjà signalé favorablement la proposition de cette mesure par notre gouvernement provincial, et nous sommes heureux que la législature y ait souscrit.

Sir Lomer Gouin nous avait déjà donné maintes preuves du souci qu'il a toujours eu de rendre indépendante de toute influence extérieure l'action de la législature : cette dernière mesure, que plusieurs ont pu même trouver sévère, prouve la sincérité du premier ministre et de son gouvernement.

Les députés libéraux ont d'ailleurs apporté au bill leur entier assentiment : et si l'on songe que, dans les circonstances, le travail d'avocat parlementaire devait nécessairement rapporter davantage aux bureaux des députés ministériels ou des conseillers libéraux qu'aux autres, on ne peut que les féliciter de leur complet désintéressement et de leur esprit public, puisqu'ils ont consenti eux-mêmes à ce sacrifice personnel pour le bien général.

Nous nous étonnons même que le nouveau chef de l'opposition ait cru devoir s'objecter à un bill aussi excellent et si étranger à toute considération politique.

Nous aurions cru qu'une mesure de ce genre aurait eu l'approbation sans réserve des oppositionnistes.

L'objection que la mesure est une atteinte à la bonne réputation de la législature est contradictoire : au contraire, par ce bill même, la législature prouve qu'elle veut se mettre au-dessus de tout soupçon et qu'elle est prête à des sacrifices pour satisfaire l'opinion publique la plus scrupuleuse.

Budget de guerre et budget civil

L'ATTITUDE DE L'OPPOSITION LIBÉRALE

La discussion du budget et de ses principaux éléments : le tarif et les taxes, est commencée à Ottawa.

Comme nous l'avions prévu, le principal critique financier de l'opposition, M. A. K. MacLean, député d'Halifax, a soigneusement fait dans sa critique du budget de M. White, la part du budget de guerre et celle du budget ordinaire, qu'il a appelé le "budget civil."

Pour le premier, il a offert au gouvernement la coopération cordiale de l'opposition, ne réclamant que l'assurance que les fonds consacrés à la guerre seront dépensés honnêtement, sans gaspillage et surtout sans commissions aux courtiers de patronage.

Quant au budget "civil", M. MacLean l'a examiné au point de vue de la nécessité des taxes, de leur effet sur le revenu et sur le commerce en général, et de leur permanence.

La responsabilité de l'augmentation de taxes qu'il comporte, il l'a établie clairement. C'est à raison de l'augmentation extravagante des dépenses du gouvernement civil, favorisée par un revenu qui se maintenait très élevé, que le budget des dépenses administratives n'est pas équilibré par les recettes.

Et la diminution des recettes, est loin d'être uniquement due à la guerre. En effet, pendant les sept mois qui ont précédé immédiatement la guerre, les revenus avaient déjà diminué de \$29,000,000 sur la période correspondante de 1913 ; et la période de guerre n'est responsable, pour les trois premiers mois, que d'une diminution de \$8,000,000.

Les défenseurs du budget White cherchent à lancer l'opinion sur une fausse piste en attribuant le déficit énorme qui se prépare aux travaux publics que le gouvernement Borden a cru devoir continuer malgré la guerre, pour donner l'exemple du "business as usual". Mais cet argument porte à faux, puisque c'est dans le budget ordinaire, le budget administratif, que se sont produites les augmentations de dépenses dont se plaint l'opposition. Et M. MacLean en a donné une longue et instructive liste.

Inutile donc, de parler de travaux publics, de travail pour les ouvriers, etc. Ce n'est pas là qu'est le mal. C'est dans l'abus inouï du patronage qui a placé à la crèche du gouvernement, pour nous servir d'un vieux cliché, une foule de politiciens dont les services au pays sont bien inférieurs à ceux qu'ils ont pu rendre à leur parti.

Ce qu'il y a de déplorable surtout, en admettant même qu'il ait été difficile de réduire les dépenses de l'exercice 1914-1915, qui ont été votées au printemps de 1914, avant que l'on songeât à la guerre, c'est que M. White ne songe même pas à faire, dans le budget de 1915-1916, les économies que commande la situation du pays.

On fait parade, il est vrai, d'une réduction de \$17,000,000 dans les crédits demandés pour cet exercice, presque entièrement prise sur les travaux publics. Mais qu'est-ce que cela, lorsque nous sommes en face d'un déficit prévu — dans le budget administratif seulement — d'une cinquantaine de millions ?

Le blocus par les sous-marins allemands

JUSQU'ICI, IL N'A EU QUE FORT PEU D'EFFET

Au fur et à mesure que s'écoulent les jours du blocus des côtes anglaises par les sous-marins allemands, on constate de plus en plus combien il y a eu de "bluff" dans la menace allemande.

Car, en somme, les navires neutres souffrent autant et même, proportionnellement à leur nombre sur mer, plus que les navires des belligérants et pourtant, dans la position où elle se trouve, l'Allemagne devrait tenir, par dessus tout, à ne pas forcer les neutres à prendre à son égard une attitude hostile.

Ce n'est que des neutres qu'elle peut atteindre, et elle s'en vaillant, la ra-

vituellement de ses industries en matières premières et l'approvisionnement de sa population civile en denrées alimentaires, et même s'ils consentent à fermer les yeux, en contrebande de guerre.

L'Angleterre, jusqu'ici, n'a pris d'autres mesures pour annuler l'effet de ce blocus, que d'établir des routes d'accès à ses ports, dont elle peut assurer la surveillance efficace. Les mesures de représailles dont il a été question ne sont pas encore connues, tout ce que l'on en sait, c'est qu'elles auront un caractère international et seront adoptées simultanément par les trois grandes puissances alliées.

Les trois grandes puissances alliées.

LA GUERRE

DES VERS DE CLEMENT MAROT.

On peut rencontrer de l'actualité en de très vieux livres ; par exemple — dans le tome Ier des œuvres complètes de Clément Marot, où se trouve une très belle ballade, écrite en 1521 par le poète, à l'occasion "de l'arrivée de monseigneur d'Alençon en Hainaut".

La seconde strophe semble un appel aux armes daté d'hier... ou de demain :

Donques, piétons marchans sur la campagne,
Fouldroiez tout sans rien prendre à rançon.
Preux chevaliers, puis qu'honneur on y gaigne,
Vos ennemis poulx hors de l'arçon.
Faites rougir du sang de Germanie
Les clairs ruisseaux dont la terre est garnie
Si seront mis vos haults noms en histoire.
Frappez donc tant de main gladiatoire,
Qu'après leur mort et deffaite totale
Vous rapportiez la palme de victoire
Sur les climatz de France occidentale !

A peine la langue a-t-elle un peu changé... mais les sentiments sont les mêmes.

En attendant, M. Asquith s'est dit probablement qu'en laissant à l'Allemagne assez de corde, elle finirait par s'en faire un noeud coulant autour du cou. Et c'est ce qui semble en train, avec la destruction des navires neutres que ses mines et ses sous-marins coulent, et de quoi elle n'a que des excuses platoniques à offrir.

On a pu avec plausibilité diagnostiquer son cas psychologique en cette occurrence, comme une manifestation de cette arrogance incommensurable qui, au début de la guerre, lui faisait représenter à la Suède et à la Norvège que leur intérêt était de se mettre avec l'Allemagne, plutôt que de s'exposer à l'avoir contre eux.

Voyant que cet espèce de chantage ne produisait aucun effet, elle aurait résolu de leur montrer qu'elle peut tenir tête au monde entier, s'il est coalisé contre elle.

Nous ne savons comment les neutres s'y prendront pour protéger leur commerce maritime contre cette recrudescence de la piraterie allemande, Les Etats-Unis, dont deux navires ont été coulés, sont dans une classe à part. Ils ont les moyens de se faire indemniser et ils ont protesté assez haut, contre toute attaque contre la vie de leurs citoyens, pour qu'on puisse s'attendre à quelque chose d'énergique de leur part.

Mais les pays scandinaves ne peuvent guère que protester; des menaces de représailles de leur part ne pourraient avoir beaucoup d'effet pratique et elles seraient dangereuses, tant que la flotte allemande, qui a une porte ouverte sur la Baltique par le canal de Kiel, n'aura pas été détruite.

Peut-être se contenteront-ils de confisquer les navires allemands internés chez eux, jusqu'au règlement de comptes.

Dans tous les cas, pour ce qui concerne l'objet militaire que l'Allemagne visait, le blocus qu'elle a déclaré n'est qu'un complet fiasco.

La situation si privilégiée d'insularité à l'abri des grands coups de surprise — le coup de Zeppelins a fait long feu — lui donne une mentalité parfois difficile à comprendre pour ceux qui se trouvent au cœur de la lutte.

Quand on a chez soi, sur une partie du territoire, un adversaire qui ne ménage pas, il est malaisé d'admettre que cette attitude spéciale du joueur bien installé dans son camp, qui distribue, de droite et de gauche — en parfaite liberté d'esprit — les coups savamment combinés pour démolir l'équipe rivale ; mais, on ne saurait assez le dire, si le peuple anglais assiste imperturbable à ce conflit universel, ceux auxquels il s'en remet du soin d'appuyer le destin trahissent sans arrêt, avec une ténacité inlassable et ne marchant ni la peine, ni l'argent, ni les hommes.

Lord Kitchener et l'amiral Jellicoe sont les deux maîtres de l'heure. Ils se partagent les deux grands rouages de l'énorme machine offensive et défensive. Leur double dictature corrompt sur terre et sur mer l'infinie variété des efforts individuels, jusque dans les colonies les plus lointaines.

Lord Kitchener, le héros du Soudan celui qui la défaite n'atteint jamais, plaie à la foule par son énergie silencieuse et cet entêtement à froid contre lequel tant de résistances vinrent se briser.

Il y a quelque temps, des chefs du trade-union se plaignirent du travail inutile que les usines d'une célèbre manufacture de biscuits imposaient à leurs ouvriers. Ceux-ci travaillaient jour et nuit pour le ravitaillement de l'armée. Lord Kitchener fit appeler au War Office trois des principaux mécontents et leur dit : "Nous n'avons pas encore exactement appliqué l'état de siège, nous le ferons peut-être. Ce jour-là, il se pourrait que le fusil obligé de faire quelques exemples. Alors, vous seriez les premiers que je ferais pendre." Quelques heures plus tard, les industries visées travaillaient sans plus réclamer.

Un soir les dépêches affluant au War Office, le personnel étant débordé, Kitchener fit téléphoner aux Postes Centrales et demanda d'urgence une vingtaine de télégraphistes. On répondit : "Impossible." Il prit l'appareil et de sa voix précise : "Si, dans une demi-heure, je n'ai pas ce que je demande, je viendrai le chercher moi-même." Quelques instants après, les télégraphistes étaient là.

Des traits semblables, propagés par la gazette parée, enchantent les foules et leur donnent l'impression d'une force irrésistible.

Et l'Italie ? Tout en observant un silence diplomatique de la plus stricte rigueur, l'Italie active sa mobilisation et continue d'augmenter ses réserves de munitions et de vivres.

Le jour n'est peut-être pas éloigné où la sympathie italienne se manifestera positivement en faveur des alliés.

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

CHRONIQUE

L'Angleterre et la guerre.

(Pour le "Canada")

L'Angleterre a gardé tout son calme, et même le flegme dont elle s'honore, devant le formidable ouragan qui fait rage autour d'elle.

Au sortir du Paris si nouveau, si émouvant, qui ne veut pas être triste malgré ses deuils — la tristesse est une faiblesse — mais qui hésite à se permettre quelques distractions recueillies et porte sa confiance avec une si jolie dignité surannée, Londres surprend par son indifférence apparente et le tranquille souci des plaisirs.

Les théâtres sont pleins ; on soupe au Carlton et au Savoy dans le décor habituel. Les femmes ont des toilettes neuves, les hommes ne sont pas tous au front. Dans la journée, la Cité est vibrante et bruisante. La guerre continentale n'a pas encore soulevé, parmi les masses populaires, les grandes ondes émotives de la campagne du Transvaal.

Mais, sous ce dilettantisme à la surface, les fermentations nouvelles s'agitent et Lord Kitchener a recruté sans peine sa seconde armée. La vieille Angleterre prend goût peu à peu à la terrible lutte qui lui fut imposée. Elle s'accoutume aux conditions de ce match gigantesque, elle ne voudrait plus en diminuer l'ampleur. Bien au contraire, pressée de n'être pas inférieure à ses partenaires, elle se hâte de consolider le renfort imposant qui la met sur le continent au rang que son amour-propre et ses intérêts s'accordent à réclamer.

La situation si privilégiée d'insularité à l'abri des grands coups de surprise — le coup de Zeppelins a fait long feu — lui donne une mentalité parfois difficile à comprendre pour ceux qui se trouvent au cœur de la lutte.

Quand on a chez soi, sur une partie du territoire, un adversaire qui ne ménage pas, il est malaisé d'admettre que cette attitude spéciale du joueur bien installé dans son camp, qui distribue, de droite et de gauche — en parfaite liberté d'esprit — les coups savamment combinés pour démolir l'équipe rivale ; mais, on ne saurait assez le dire, si le peuple anglais assiste imperturbable à ce conflit universel, ceux auxquels il s'en remet du soin d'appuyer le destin trahissent sans arrêt, avec une ténacité inlassable et ne marchant ni la peine, ni l'argent, ni les hommes.

Lord Kitchener et l'amiral Jellicoe sont les deux maîtres de l'heure. Ils se partagent les deux grands rouages de l'énorme machine offensive et défensive. Leur double dictature corrompt sur terre et sur mer l'infinie variété des efforts individuels, jusque dans les colonies les plus lointaines.

Lord Kitchener, le héros du Soudan celui qui la défaite n'atteint jamais, plaie à la foule par son énergie silencieuse et cet entêtement à froid contre lequel tant de résistances vinrent se briser.

Il y a quelque temps, des chefs du trade-union se plaignirent du travail inutile que les usines d'une célèbre manufacture de biscuits imposaient à leurs ouvriers. Ceux-ci travaillaient jour et nuit pour le ravitaillement de l'armée. Lord Kitchener fit appeler au War Office trois des principaux mécontents et leur dit : "Nous n'avons pas encore exactement appliqué l'état de siège, nous le ferons peut-être. Ce jour-là, il se pourrait que le fusil obligé de faire quelques exemples. Alors, vous seriez les premiers que je ferais pendre." Quelques heures plus tard, les industries visées travaillaient sans plus réclamer.

Un soir les dépêches affluant au War Office, le personnel étant débordé, Kitchener fit téléphoner aux Postes Centrales et demanda d'urgence une vingtaine de télégraphistes. On répondit : "Impossible." Il prit l'appareil et de sa voix précise : "Si, dans une demi-heure, je n'ai pas ce que je demande, je viendrai le chercher moi-même." Quelques instants après, les télégraphistes étaient là.

Des traits semblables, propagés par la gazette parée, enchantent les foules et leur donnent l'impression d'une force irrésistible.

Et l'Italie ? Tout en observant un silence diplomatique de la plus stricte rigueur, l'Italie active sa mobilisation et continue d'augmenter ses réserves de munitions et de vivres.

Le jour n'est peut-être pas éloigné où la sympathie italienne se manifestera positivement en faveur des alliés.

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Un mot Parlant de l'empire allemand, un humoriste français a trouvé ce mot savoureux : "Il a du plomb dans l'aigle".

Kitchener est l'âme de son armée. Elle apprécie en lui le lutteur heureux, l'officier qui connaît toutes les rudesses du métier, tous ses risques pour les avoir éprouvés dans les circonstances les plus diverses. Le grand public aime ces favoris du destin auxquels tout a toujours réussi.

Pour comprendre la vitalité d'une résistance que rien ne saurait entamer, il faut avoir entendu un Anglais de cette bourgeoisie supérieure — peut-être aussi affiné que la caste placée au-dessus d'elle — esquissier avec l'extraordinaire acuité de jugement qui caractérise ces chefs de l'Angleterre impérialiste, les causes de l'attaque allemande et sa lente préparation. Voici des années qu'ils suivent pas à pas le prologue du drame, disputant eux-mêmes sur tous les terrains à des rivaux tenaces l'hégémonie commerciale.

— Et pourtant vous ne semblez pas éprouver de la haine contre ces envahisseurs ? — De la haine, non, pourquoi ? Quand ils auront reçu la solide leçon qu'ils méritent et que leurs griffes seront rognées, ils deviendront beaucoup plus acceptables. Comment douterions-nous du succès, puisque nous avons résolu d'y mettre le prix. Comme le disait Lloyd Georges : "Celui qui vers la fin sera en état d'apporter la dernière réserve d'hommes et le dernier penny, celui-là l'emportera. Or, nous aurons toujours des hommes et toujours de l'argent."

— Et l'invasion ? — Voici qui ne fait pas peur à personne. Les Zeppelins, ça ne compte pas. Nous avons vu, à nos dépens, ce qu'il faut surmonter d'obstacles pour transporter en vitesse une armée sur le continent quand tout s'accorde à faciliter sa tâche. Les cent mille hommes envoyés en août sur cent transports, avec leur artillerie, leur intendance et le reste, ont nécessité un prodige d'organisation précise. Que serait-ce en sens inverse pour une armée d'invasion menacée dans sa marche ? Une pure impossibilité. L'Allemagne pourra nous taquiner, nous infliger quelques piqures cuisantes, ce ne seront que des désagréments sans lendemain.

A la méthode allemande, l'Angleterre répond par sa manière pratique et sûre qui tient déjà sans effort apparent toutes ses promesses et plus encore. Les renforts embarqués par petits paquets sont dirigés presque journellement sur le front avec une rapidité, une discrétion qui met en déroute l'espionnage embusqué un peu partout. Le War Office fonctionne sans arrêt. Oxford et Cambridge ont donné aux écoles d'officiers la moitié de leurs élèves. L'Amirauté fait, pour combler ses vides, un effort aussi tenacement poursuivi. Le service obligatoire redouté par le peuple, très jaloux de ses franchises, ne sera pas nécessaire. L'Angleterre tient à prouver qu'elle peut vaincre sans y être contrainte. Chaque soldat continuera, comme auparavant, à être un objet de luxe, à coûter fort cher, mais il donnera le maximum de rendement et se fera tout sans objection ; c'est compris dans le contrat.

Jamais l'Angleterre ne s'est sentie plus sûre d'elle-même. Elle ne veut pas encore admettre qu'on puisse perdre son calme olympien en l'honneur d'un ennemi qui s'est montré fort inférieur, moralement au moins. A l'orgueil germanique, elle oppose sa fierté d'essence si différente. Fierté d'un peuple protégé par la mer et qui garde le loisir d'examiner en paix les raisons d'un conflit.

Ceal lui permet d'écouter jusqu'aux dissertations du camp opposé et même, si l'un des siens, un Bernard Shaw, s'avise de soutenir qu'elles ont une valeur quelconque, nul ne se fâche, la discussion est ouverte. Cette mentalité insulaire se transforme peut-être après quelques mois de lutte, le sentiment des foules se fera moins objectif. Chez les Anglo-Saxons, les évolutions s'accomplissent lentement, mais elles ont des conséquences incalculables et la guerre leur donnera le temps d'évoluer.

Paris, 18 fév. 1915. P. de MERRY.

LE TROISIEME "FAUST"

En 1871, pendant que les bombes allemandes pleuvaient sur Paris, Barbey d'Aurevilly n'avait point consenti à abandonner la chambre de la rue Rousselot qu'il appelait son tourterelle de sous-lieutenant.

Un jour, un ami vint le voir pour le rassurer à l'égard de son sous-lieutenant. C'est le troisième "Faust" que le scénariste monstreux se développe devant nos regards, un "Faust" plus national encore que les deux autres, qui rejoint les fables de sorcellerie et les marionnettes du docteur, ayant vendu son âme au démon, entraîne dans sa chute Marguerite. Mais, dans l'adaptation nouvelle, c'est l'Allemagne qui tient l'emploi de Gretchen.

Elle ressemble, en effet, à Gretchen au premier acte, l'Allemagne sentimentale et un peu molle dont Mme de Staël fit une ingénue et naïve, l'Allemagne des lieds et des clairs de lune, ignorante des réalités, qui file innocemment son rouet sous le chaste soufflé des déjeunés romantiques, l'Allemagne de Frédéric et d'Auguste-Guillaume Schlegel qui courait après les effluves de Madones, avec la gravité ahurie d'un "herr professor" convaincu de trouver l'Hippocrène dans les bénitiers. L'Allemagne aux légendes ingénues et brutales sur quoi le tendre Schiller laissait traîner ses beaux cheveux blonds, l'Allemagne de Goethe, enfin, à qui suffit le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

pensée allemande, d'Aurevilly retient Goethe, c'est que Goethe représente éminemment l'Allemagne : comme le soldat de Pharsale, le poète vire à la tige. Cependant, lorsque parut "Goethe et Diderot", le public était plus disposé à en goûter le vit attrait qu'à en saisir le sens profond. L'utopie commençait de poindre, qui offrait à la grande vaineuse la promesse d'une revanche platonique en transportant le débat du terrain des faits dans le domaine des idées ; volontiers, on opposait à l'Allemagne de Bismarck l'Allemagne de Goethe. Et le magicien de "Faust" apparaissait comme un être amusant et se confondait. Pontenelle et Paracelse, le Frontenelle en robe de chambre, qui se flattait égoïstement de retenir en sa main fermée les vérités du monde, le Paracelse à l'habit écarlate, au chapeau rouge qui, le premier, inventa l'"homoneulus", et pour unir ensemble les deux personnages, on entrevoyait le courtisan en son comble, surintendant de beaux arts de Charles-Auguste, auquel Napoléon disait en lui présentant Talma : "Je vous laisse ensemble, vous parlez théâtre..." En 1892, quelques jeunes littérateurs qui avaient fondé, sous la présidence de Paul Bourget, le dîner des "Adolphe", réservèrent à côté du couvert de Stendhal, une place pour le buste de Goethe. Et, en effet, comment eût-on marchandé sa complaisance au Teuton qui parle si aisément de la France, de la France de Louis XIV comme de celle de la Révolution ? Parmi les lourds ouvriers de la nouvelle "Kultur", qui s'employaient à organiser une sorte d'impérialisme intellectuel, cet esprit agile et lumineux, image vivante de la Curiosité, à l'air d'un sauvage. Les "Entretiens qu'à recueillement d'Ernest Renan révélaient un charmant accord avec notre intelligence et notre sensibilité : la sympathie de Goethe, qui exalte Molière avec dévotion, ne s'arrête même pas devant Béranger. Non, le vieux Wolfgang n'est point, au sens moderne du mot, un Allemand ; c'est Eckermann, avec son admiration disciplinée et l'espèce de bassesse qu'il apporte dans la dévotion, c'est Eckermann qui est le Boche !

Dilettantisme, cosmopolitisme, naturalisme ; jeux pémis et déjà lointains. Aujourd'hui, 1871 et 1915 se rejoignent ; les fragments d'existence dont notre frivolité emplit l'intervalle de ces deux dates rassemblent à ces coupures de billets qui filent si vite entre nos doigts. Cependant les journaux annoncent qu'un soldat allemand, dans le sac d'un soldat allemand, une petite brochure d'émulation martiale où, parmi les noms du professeur Fichte et du barde Körner, on rencontre celui de Goethe.

Henri Heine a écrit que "Faust" est la Bible mondiale de l'Allemagne ; serait-il devenu, par surcroît, sa Bible guerrière ? La vie du philosophe attaché à l'état-major de l'armée de Brunswick et dont Vainy ni les désastres de 1792 ne réussissent point à troubler la sérénité, ne présageait guère un tel destin ; son œuvre au plus. Il est vrai que dans le second "Faust", le compagnon de Méphistophélès, assant de chercher le bonheur et soi-même, étend ses expériences au monde des réalités.

On le voit qui dirige des armées, affermit l'Empereur sur son trône, restaure et agrandit l'Etat, conquiert des territoires, annexe même l'hellénisme par son mariage symbolique avec Hélène... Manigance d'un essayiste infernal éprouvant sa sensibilité aux cataclysmes qui organise ! Mais le triomphateur est étrangement sensible à l'amertume du laurier ; son âme avide de plénitude découvre à l'horizon des champs de bataille, et par delà les mirages de la guerre, des objets d'alarme dont la victoire même ne le divertit point. Tel est, à n'en point douter, le sens du "salut" de Faust ; il consacre la faillite d'un idéaliste désespéré que ni les élans vers l'amour ni les démarches vers l'action ne parviennent à apaiser, et qui vérifie, par les moyens de la méthode expérimentale, les remarques déjà formulées, à moins de frais, par le génie de "l'imitation".

Il est probable que le soldat de Vermelles qui portait ces feuilles de Goethe dans sa sacoch, entre son livret militaire et son carnet de notes, n'entendait pas de cette façon l'âme de Gretchen et le conquérant d'Hélène. Les peuples en usent d'ordinaire, envers les grandes œuvres nationales, avec désinvolture ; ils les interprètent ou même les remanient selon leurs commodités, en leur attribuant le sens dont ils ont expressément besoin. Et le "Faust", revu par la "Kultur", présente, en effet, quelques-unes des caractères qui sont susceptibles de flatter un allemand de 1915 : rêve d'orgueil et d'artifice, il réalise le premier essai du "kolossal" — Goethe disait lui-même "incommensurable" — et compose un monument qui n'est qu'une construction de l'esprit où le poète collabore avec l'archéologue et qu'on peut visiter sans recueillement. Mais, surtout, il produit une première ébauche du surhomme, surhomme dégoûté sans doute, ou plutôt Titan, de la race qui honore les géants en persiflant les dieux.

Ainsi, quarante-quatre ans après l'Apocalypse de Barbey d'Aurevilly régalait son républicanisme, la voix de l'Allemagne répond à l'apostrophe passionnée du maître que notre amitié respectueuse appelle le Constantin. La guerre fait sortir de la légende chrétienne le satanisme que le poète sceptique avait laissé s'évaporer ; et rend à la cathédrale bâtie par un architecte sans innocence, où le diable est un compère, son ingénuité redoutable. C'est le troisième "Faust" que le scénariste monstreux se développe devant nos regards, un "Faust" plus national encore que les deux autres, qui rejoint les fables de sorcellerie et les marionnettes du docteur, ayant vendu son âme au démon, entraîne dans sa chute Marguerite. Mais, dans l'adaptation nouvelle, c'est l'Allemagne qui tient l'emploi de Gretchen.

Elle ressemble, en effet, à Gretchen au premier acte, l'Allemagne sentimentale et un peu molle dont Mme de Staël fit une ingénue et naïve, l'Allemagne des lieds et des clairs de lune, ignorante des réalités, qui file innocemment son rouet sous le chaste soufflé des déjeunés romantiques, l'Allemagne de Frédéric et d'Auguste-Guillaume Schlegel qui courait après les effluves de Madones, avec la gravité ahurie d'un "herr professor" convaincu de trouver l'Hippocrène dans les bénitiers. L'Allemagne aux légendes ingénues et brutales sur quoi le tendre Schiller laissait traîner ses beaux cheveux blonds, l'Allemagne de Goethe, enfin, à qui suffit le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors le petit pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther, qui est le pistolet de Werther...

Alors

Feuilleton du "CANADA"

AU TEMPS DE L'EMPEREUR

Par ERNEST DAUDET

(Suite) No 31

—Non ; restez. Lucile. Ce ne sera pas trop de nos prières réunies pour l'émouvoir. C'est un homme terrible, encore plus intraitable que mon père. —Mais, alors, il ne cédera pas ! —J'espère, au contraire, qu'il cédera. Mais je veux que vous soyez témoin de ce que je ferai pour l'y contraindre.

Je n'attachai aucune importance à cette phrase, qui en avait une bien grande cependant, ainsi que j'allais m'en convaincre.

A peine entré, don François se confondit en excuses. Il craignait qu'Angélique ne trouvât étrange et inopportune sa visite nocturne ; il la suppliait de lui pardonner, de n'y voir qu'une preuve de sa déférence envers elle et de ses sentiments.

—Je n'ai pu me résoudre à m'éloigner de vous, Mademoiselle, dit-il, sans vous offrir mes hommages, sans vous répéter que je vous suis passionnément dévoué.

—Je suis sensible à votre dévouement, comte, répondit Angélique, et je vous en remercie.

Elle lui tendait la main, sur laquelle il se courba respectueusement pour l'embrasser ; puis il reprit :

—L'heure est solennelle. Je pars sans savoir si je vous reverrai, si je rentrerai vivant dans Saragosse. Il me serait doux, en vous quittant, d'emporter l'espoir que si je reviens vous ne refuserez pas de combler mes vœux, d'accepter mon nom, et que si je meurs vous accorderiez à ma mémoire les regrets d'une amie, d'une fiancée. Je les mériterais, ces regrets, car c'est un culte que je professe pour vous, un dévouement sans bornes, Mademoiselle, et depuis longtemps, vous le savez.

—Je le sais, don François, murmura Angélique, dont l'accent me révélait l'émotion, encore qu'elle s'efforçât de la dissimuler.

Ces paroles encouragèrent le comte d'Aziz.

—L'espoir que j'ai conçu, ajouta-t-il, me permettez-vous de le conserver ? Il me semble qu'il m'empêcherait de confiance, qu'il me rendrait invincible.

Il y eut un silence. En l'âme de mon amie se livrait un combat. Sollicitée de prendre un engagement, elle hésitait. Pour moi, je souhaitais qu'elle le prit, comprenant bien qu'en le prenant elle en exigerait un autre, et que Jérôme Lussan serait sauvé.

Le projet d'un mariage entre elle et Desroches que j'avais un moment caressé était, à cette heure, le comble de ma pensée. Je ne songeais qu'à soustraire à la mort le malheureux qui, dans des circonstances que j'ignorais, était tombé aux mains des Espagnols.

—Vous me parlez de votre dévouement, reprit enfin Angélique ; il est sans bornes, dites-vous. Etes-vous disposé à m'en donner des preuves ?

—Toutes les preuves que vous exigez, Mademoiselle, toutes, je le jure, car je sais que vous ne m'en demanderez pas qui soient contraires à l'honneur.

Et, comme pour donner à son serment plus de solennité, il se tourna de mon côté et ajouta :

—Je prie Madame Framond de prendre acte de ma promesse.

—Alors, écoutez, don François, continua Angélique ; voici ce que j'attends de vous.

Rapidement, elle lui retraça la triste aventure de Jérôme Lussan, son arrestation, nos efforts pour obtenir sa grâce, les refus impitoyables du marquis de Beaulieu.

Sans lui laisser achever, le comte d'Aziz l'interrompit.

—Vous vous intéressez à cet homme ?

Le plus loyal des hommes, m'a-t-il dit.

—Nous voulons le sauver, ajouta mon amie.

C'est ce que je ne sais si ce sera possible, objecta le comte.

Angélique insista :

Tout vous est possible, don François, à vous, l'un des chefs de l'insurrection. Vous faire ouvrir la prison où cet infortuné attend la mort, assurer sa fuite à la faveur du trouble et de l'agitation qui régnent cette nuit dans Saragosse, tout cela n'est pour vous qu'un jeu.

—Un jeu que tous mes compagnons désapprouveraient et qui m'expose au blâme de don Joseph Palafox et de votre père, Mademoiselle.

J'intervins pour faire remarquer que, avec un peu d'habileté, on pourrait délivrer Lussan sans découvrir le véritable auteur de sa délivrance.

Mais Angélique tenait en réserve un argument plus efficace et elle l'employa.

—Nous voulons sauver cet homme, dit-elle, et il le sera, don François, j'en suis bien sûre, puisque vous m'avez promis de me donner toutes les preuves de votre dévouement que je vous demanderais.

(A suivre)

LA FORCE ET LE DROIT

UN ARTICLE DE M. GABRIEL HANOTAUX

Le débat du principe entre l'Allemagne et nous se ramène à ceci : quel est le Droit de la Force, — quelle est la Force du Droit ?

L'Allemagne pense que la Force crée le Droit ; nous pensons, nous, que le Droit existe hors de la Force et qu'il la limite.

J'ajoute immédiatement que ce serait nous donner trop beau jeu contre la thèse adverse que d'employer le mot Force comme exprimant uniquement la force matérielle ; il est de toute évidence que, dans son acception la plus large, il emporte l'idée d'une puissance intellectuelle et même morale.

La doctrine allemande vise un plein épanouissement de l'organisme humain par l'organisation, — c'est-à-dire l'utilisation et l'entraînement des organes. Ce *novum organum* est une philosophie ; ce n'est pas une mystique. L'organisation fait l'éducation de la masse par la sélection d'une élite et l'exemple que cette élite donne ; mais le surhomme reste un homme ; l'Allemagne "au-dessus de tout" ne se sépare pas de l'espèce humaine ; elle l'achève.

Capable de dominer, l'élite — élite-homme ou élite-nation — prend le commandement. Si elle perd cette supériorité, elle perd le commandement ; son droit vient de son aptitude. Tout lui est permis pour se défendre, puisque cette défense victorieuse prouve sa valeur et la confirme.

On trouve la première esquisse du système dans Gobineau. Gobineau s'est cru aristocrate-scandinave, descendant d'Otto Jarl. Son hallucination génologique lui a dicté un des livres les plus lourdement médiocres et les plus grossièrement infatués qui soient au monde. Les Allemands ont érigé en doctrine les prétentions héréditaires d'un écrivain français qui s'exaltait dans la contemplation de ses prétendus ancêtres.

La tendance se dégage et prend conscience d'elle-même chez Treitschke ; son droit vient de son aptitude. Les plus lourdement médiocres et les plus grossièrement infatués qui soient au monde. Les Allemands ont érigé en doctrine les prétentions héréditaires d'un écrivain français qui s'exaltait dans la contemplation de ses prétendus ancêtres.

A vrai dire, pour ce qui concerne les hommes d'Etat et les hommes d'action, la question est de savoir si ce n'est pas eux qui ont commencé ; nous retrouvons, ici, l'éternel débat de la poule et de l'œuf. Sans doute, c'est l'instinct de la race qui inspire aussi bien ceux qui agissent que ceux qui parlent.

Des que les Germains apparaissent dans l'histoire, ils se montrent guerriers, violents, rapaces et dévastateurs ; on sait les traits épiques dans César et dans Tacite ; leur barbarie, leur férocité, leur duplicité, leur rapine, leur ivrognerie. En cinquante générations, les traits ne changent guère. Je ne pense pas qu'il ait, au monde, un peuple qui ait accompli, sur lui-même, une opération d'assimilation par rage aussi complète que la guerre de Trente Ans. Le sac de Magdebourg est un cas splendide du *furor teutonius*.

En lisant attentivement les Discours et les Souvenirs de Bismarck, on trouve, à chaque page, des variations, plus ingénieuses les unes que les autres, sur la maxime qui est l'essence même du caractère et de la pensée allemande : "La force prime le droit".

Les docteurs n'ont donc rien inventé ; mais ils ont mis la chose, en quelque sorte, à l'état pédagogique ; ils ont fortifié et légitimé les instincts des chœurs et des foules ; en essayant une synthèse, ils ont prétendu, sans doute, convaincre les âmes passives et bloquer d'avance les sentiments contraires ; ils ont intimidé les protestataires en se donnant comme les maîtres de la raison et de la vérité, de même qu'ils se disaient les maîtres de la matière et du fait.

Ils avaient besoin du système : ils l'ont forgé d'après les indications de la pratique politique ; on prend position d'abord, on trouve les raisons après. Pour expliquer l'évolution de ces esprits, d'ailleurs assez simples, rien n'est plus frappant que la brochure de Treitschke, *Allemagne et les pays neutres*, publiée le 25 octobre 1870.

La conquête allemande était gênée ou se croyait gênée par la neutralité du Luxembourg, et, par suite, de la Belgique. Immédiatement naît, sous la plume complaisante du juriste, la thèse qui flétrit les neutralités :

"Il nous répugne de revivre le souvenir de l'odieuse transaction qui nous a naguère privés de ce territoire..." Voilà la fait-point de départ et, aussitôt, le système, la théorie : "Tous ces conditions, tous les modes possibles de corruption politique se sont répandus sur ce petit peuple. Tandis que la jeunesse allemande est en train de verser son sang pour la cause de l'humanité et de l'éternel, les habitants du petit peuple neutre se plongent dans les plus bas matérialismes ; ils ne connaissent rien, ne veulent rien connaître, si ce n'est les affaires et l'argent. Tandis qu'en Allemagne, nous voyons s'élever lentement une conception nouvelle, plus morale, de la liberté (!), là-bas, c'est une existence sans devoir qui est regardée comme l'objet dernier de la vie..." Et alors, la conclusion pratique : "Se peut-il que l'Allemagne continue plus longtemps à souffrir ce scandale européen, cette plante parasite accrochée au flanc de notre empire..." Quant à l'adhésion des habitants eux-mêmes du pays, il nous suffira, pour l'obtenir, de quelques menaces d'ordre commercial..."

Je reviens sur la phrase qui vise l'adhésion, car c'est un des points importants de la discussion.

Ce passage de Treitschke suffit pour dévoiler toute la méthode : c'est une sorte de justification préventive. On plaide, d'avance, la cause du mal qu'on sait que l'on fera ; on crée en soi un état d'âme destiné à gagner les autres ; on s'entraîne, on "se prête".

Nietzsche vint, qui ramassa en paroles incisives la leçon des faits, les instincts populaires et les désirs concrets des hommes publics.

On lut et on relut des maximes comme celles-ci : "Il faut ici penser profondément et aller jusqu'au fond des choses en se gardant de toute faiblesse sentimentale. La vie elle-même est, essentiellement, appropriation, agression, assujettissement de ce qui est étranger et plus faible, oppression, dureté, imposition de ses propres lois ; il lui est arrivé plus souvent encore de s'écarter du bon sens, au fond des trous, une averse de marmottes. Il regrette peu son étude."

Tous deux administrèrent paternellement le régime.

— Capitaine R..., ordonne le colonel, occupez-vous de ce papier-cl.

Le capitaine examine le papier, et se tournant vers le scribe, avoué parisien :

— Écrivez : les compagnies touchent en supplément de ration une boîte de vin de France par cinq hommes.

Entre un ex-chef de bataillon et le dépôt. Un éclat d'obus lui a fêlé la paume de la main droite trois mois auparavant. Il s'agissait avec un large sourire, et porte à sa visière une main encore enflée.

— Te voilà, mon gros ? Montre-moi ça !... Allons te voilà guéri, tu vas pouvoir reprendre un fusil et tirer dessus, à ces... !

Je voudrais "prendre" ma revanche", mon colonel, mais...

Le capitaine-conselier se penche à l'oreille du chef, sans doute pour faire observer que l'homme n'est pas encore en état de retourner aux tranchées.

C'est bon, grogne le colonel, tu rentreras tout de même à ta compagnie ; tu l'arrangeras bien pour leur régler leur compte à ces bandits, hein ?

Le face du convalescent se dilate à nouveau. Il proteste de son désir de "prendre sa revanche", sans entendre le colonel qui dit tout bas à son fidèle adjoint :

— Vous le laissez aller aux cuisines. C'est que le père C... a une faiblesse, qu'il avoue d'ailleurs sans fausse honte. Il adore ses poilus collectivement et individuellement. Tout ce qui les touche le touche. Il se réjouit à la pensée qu'ils auront un quart de vin supplémentaire et se désolent quand le temps se met au froid et à la pluie. Il donne de leurs nouvelles à leurs familles. Le journal local a publié récemment une lettre ainsi conçue :

"Mes chers enfants, vous papas ont reçu leurs éternelles et je vous en remercie en leur nom. Ce sont des braves, et après la guerre, vous pourrez être fiers quand vous vous promènerez en tenant vos papas par la main."

En revanche, lui qui n'a pour ses hommes que des trésors de tendresse, nourrit à l'égard de l'ennemi une haine implacable, celle d'une mère dont on maltraitait les enfants. L'autre jour, sur la ligne de feu, on lui

pres forces et, tout au moins, exploitation".

Et encore : "Des hommes d'une nature naturelle, des barbares dans le sens le plus redoutable du mot, des hommes de proie, en possession d'une force de volonté et d'un désir de puissance encore inébranlable, se sont jetés sur des races plus faibles, plus policées, plus pacifiques, etc."

Et encore : "Le manque de virilité de ce que, dans certains milieux, on appelle compassion, saute aux yeux. "O mes frères, je place au-dessus de tout cette nouvelle table de loi : DEVENIR NUS !"

A ces traits, l'Allemagne se reconstruit, à cet appel elle répondit ; elle fremit jusqu'au fond de l'âme et par une régression atavique qui franchissait les siècles, elle s'élançait vers ses vieux instincts, puisqu'ils devenaient la règle de la morale et qu'ils réalisaient le type le plus élevé de la personnalité humaine. Joie de vivre ! Nulle contrainte !

Il ne faut pas déterminer à quel point la morale du surhomme est en grande partie avec celle de Kant et de la grande école allemande de la fin du dix-huitième siècle. Mes livres de philosophie et notamment un curieux ouvrage de M. René Lote, qui m'a paru donner des précisions intéressantes à ce sujet, sont restés dans ma bibliothèque bombardée par les Allemands ;

Mais ce n'est pas tout. Le point, à l'analyse qu'a donnée récemment, du même livre, M. Louis Bertrand : "L'ouvrage projette une lumière crue sur tous les reptiles et tous les monstres qui se cachent dans les marécages de la conscience allemande. Il en finit avec la vieille mystification de l'idéalisme et de la candeur germaniques. Il démontre enfin, que, sous le couvert du christianisme, le protestantisme allemand s'est vu, peu à peu, de son contenu chrétien et humain pour aboutir purement et simplement au germanisme, lequel est un retour déguisé à la barbarie scandinave (pardon : ce n'est pas scandinave qu'il faut dire, mais, s'il vous plaît, uniquement germanique : c'est un point sur lequel il y aurait beaucoup de choses à dire, mais, pour l'instant, je me borne à dire que le germanisme est une sorte de retour à la barbarie scandinave) ; et se définit assez bien, le besoin d'organisation et la volonté de croire en soi-même en vue de la domination brutale."

Il n'est pas exagéré de dire, en tout cas, que la philosophie allemande apparaît, dans son ensemble, comme une entreprise de rupture et de scission avec la morale de l'antiquité classique, soit païenne soit chrétienne, un retour à la fois conscient et inconscient, vers le culte du Dieu Totipot, Dieu de la force, *user Gott*, culte qui dormait au fond de l'âme germanique. Il y a là de grands mystères psychologiques à élucider. L'heure n'est pas venue ; ils s'éclairciront à la lumière des événements."

Je reviens au mot souligné, tout à l'heure, dans la citation de Treitschke, *l'adhésion*. En parlant des peuples qui gênent l'Allemagne, il disait : "Quant à leur adhésion, nous l'obtiendrons pas la menace..."

En psychologie averti, il sentait que toute la question était là. Il voulait obtenir l'adhésion, et il comptait l'obtenir par la menace.

C'est ici que pèche tout son raisonnement. Car, en ce point, la force rencontre le Droit. Qu'est le Droit en effet ? Le consentement des parties. Or, consentement ou adhésion ne s'obtiennent que par la liberté et dans la liberté. La violence, la menace n'y peuvent rien, puisque la violence force n'est plus la volonté. Voilà la doctrine de la force, à la limite, elle deux lois essentielles, la loi de justice et la loi d'amour, toutes deux inhérentes à l'essence même de la vie, à l'essence de l'être humain.

Qu'est la justice, sinon l'équilibre dans l'ordre des choses créées, équilibre résultant du fait que tout ce qui existe a le droit de défendre son existence, et qu'il suffit qu'un être soit existant pour qu'il ait mission de se sauver. Peut-être le tigre penserait-il autrement, s'il pensait. Mais il serait le seul. Il y a une "loi de la jungle" ; elle s'impose aux forts comme aux faibles ; c'est la "balance des choses" ; qui la viole périclite par "la force des choses".

Le lien de respect réciproque par lequel les vies particulières sont rattachées les unes aux autres, lien de justice, crée le droit ; tel est le pacte de la société. Or, qui dit pacte dit consentement. Le consentement crée le droit. Rompre le droit c'est aller contre la loi de l'existence, contre la loi du Créateur ; c'est absurde, c'est fou. Le philosophe et le peuple dupes de ces sophismes d'hallucinés sont voués au cabanon.

Il y a une autre loi que la loi de justice, c'est la loi d'amour. L'homme ne peut pas vivre seul. Toutes les conséquences s'ensuivent. Le fort trouve, en soi-même, la limite de sa force, parce qu'il a besoin d'aimer. Or, qui aimerait-il, sinon le faible ? Vous vous souvenez de la plainte de Moïse :

Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire !

Voilà ! C'est le cri de la nature humaine. Or, si le fort aime, que devient sa force ? Samson offre ses cheveux à Dalila.

Il n'y a de société que parce que la loi de justice, qui maintient les existences, est constamment appuyée par la loi d'amour qui les confie au fort. Celui-ci sent que sa force s'épuiserait à vide s'il en abusait, qu'elle a pour objet non de détruire, mais de créer, et puis, il sait qu'il n'a pas été toujours fort, qu'il ne sera pas toujours fort, qu'il a eu besoin et qu'il aura besoin de la pitié.

Il en est ainsi pour l'homme dans la société et pour une société dans la société des nations. Fortes ou faibles il y a, entre elles, de continuelles échanges de sentiments, de sympathies.

L'exemple de la Pologne est frappant : les sociétés humaines ne se sont pas encore consoules de sa ruine ; elles ne respirent que quand le meurtre sera vengé ou le crime réparé. De même il ne peut pas être indifférent à la conscience des nations que la Belgique périsse : elles y sont toutes intéressées. Un tel crime se fait d'exemple si atroce qu'aucune ne peut y donner les mains, mais par le silence, *etiam et nunc*.

On a raconté que l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Herrick, avait déclaré que si les Allemands menaçaient d'entrer dans la capitale, il se porterait au-devant d'eux avec toute son ambassade et dirait au chef des armées : "Paris n'appartient pas seulement à la France, il appartient à l'humanité ; pour la détruire, il faudra d'abord passer sur mon corps". Et l'ambassadeur ajoutait : "Jamais il n'y aura pour un homme une plus belle occasion de bien mourir".

Autre exemple de solidarité humaine, et preuve frappante à l'appui de ma thèse, à savoir qu'il n'est pas possible à l'homme de se détacher de la loi de justice, de la loi d'amour et de la loi de pitié.

Je me demande, en vérité, si Nietzsche, avec sa connaissance profonde du génie allemand, ne s'est pas trompé profondément de ses compatriotes en poussant à outrance l'expression des instincts dont il les savait si fiers. Je me demande si, après leur avoir exposé son système, il n'en a pas ri en lui-même inextinguiblement.

N'est-ce pas par ce bout qu'il faut

amener un officier allemand qui habitait le français. Le colonel l'interroge d'une voix tonnante.

— Alors, les officiers allemands, ça se rend ?

— Mon colonel...

— Taisez-vous ! Et d'gib êtes-vous ?

— Du grand-duché de Bade, mon colonel.

Vous voulez dire du petit, petit duché de Bade ? Il n'y a pas de duché de Bade. Il n'y a que la Prusse. Vous êtes tous des Prussiens, tous des larbins du kaiser, du petit, petit kaiser ; haut comme ça, votre kaiser !

Il continue à insulter l'armée ennemie, le kaiser, la Prusse et la "Kultur", quand enfin le prisonnier parvient à placer un mot :

— Mon colonel..., je suis blessé.

C'était vrai. Le colonel se radoucit aussitôt, mais jugea superflu de s'excuser.

Pour un pareil chef le 342e se ferait hacher, si on le lui demandait. Ainsi vont les territoriaux. Peu militaires, ils n'ont pas toujours pour le galon le respect qu'il faudrait et taperaient trop aisément sur le ventre de leur commandant de compagnie. Mais saurez les prendre ; ils vous suivront où vous voudrez d'un cœur résolu et souvent plus d'un de ces gens-là, ce n'est pas pour rien qu'ils sont poilus entre les poilus.

Nous en avons en la preuve tout récemment encore. Au soir d'une journée critique, l'un des bataillons du même régiment reçut l'ordre de contre-attaquer en pleine nuit une position qu'il n'avait pas eu le temps de reconnaître. Le colonel n'avait donc cet ordre qu'à contre-cœur. Il encouragea ses enfants d'une voix forte, puis, entra tout hêlé à son poste de commandement.

Le bataillon se mit en marche. Il faisait aussi noir que dans les fous de l'usine à demi détruite qu'il longeait à tâtons ; le sol détrempé et visqueux cédait sous les pas. On ne savait pas exactement où se trouvait l'ennemi, et les balles, dans les ténèbres, semblaient venir de partout. Le bout de fusils minores, le guidon d'accompagnement le chef de bataillon annonça que la tranchée à reprendre n'était plus qu'à 80 mètres en avant, puis il tira sa révérence, laissant les poilus dans un champ de boue qui paraissait aussi vaste qu'un désert.

Sur l'ordre du chef, qui avait déjà une balle dans le bras, les hommes se jetèrent à plat ventre et se mirent à ramper comme de gros vers dans la direction indiquée par le chef.

Ils franchirent les 80 mètres : pas de tranchée, mais bien un feu meurtrier dont il était impossible de deviner le point de départ. Ils avancèrent encore. A ce moment, la situation devint périlleuse. Une unité fêchissait à leur droite ; à leur gauche, le vide. Ils risquèrent d'être tournés et fauchés. Par bonheur, les premiers rangs atteignirent soudain une sorte de boyau qui devait servir de voie d'accès aux tranchées de première ligne. Bientôt on y eût de l'eau les pieds, le bataillon s'y précipita et le commandant fit dire au

général de brigade qu'il était désolé de ne pouvoir tenir. Ce ne fut pas lui qui s'acquitta de cette promesse, car une seconde balle l'obligea presque aussitôt à quitter son poste. Mais les territoriaux montrèrent qu'il n'avait pas menti. Ils se cramponnèrent toute la nuit à leur baïonnette, et quand les renforts vinrent les dégager, le lendemain, il fallut reconnaître que les vœux avaient été réalisés.

Je vis le colonel à son retour du combat, noir, hirsute, les traits contractés par quarante-huit heures de tension nerveuse. Il tomba sur une chaise et tendit ses bottes croutées à son ordonnance.

— Mes pauvres poilus ! répétait-il, c'est trop.

Le chagrin que lui causaient les pertes de son régiment dominait toute autre impression. Il me raconta sans indignation ceux des événements que je ne connaissais pas encore, me montra un casque prussien qu'il avait, disait-il, bien le droit de rapporter, puis il ajouta :

— Tout de même, avouez-le, ils n'ont pas froid aux yeux, mes pères de famille !

Le général commandant les forces allemandes dans l'ouest donna récemment un banquet à ses officiers. La note à payer fut de 37,500 francs que le général refusa de solder ; mais il adressa au bourgmestre d'Ostende l'ordre d'acquitter la note, faute de quoi le général ferait fusiller dix des principaux citoyens de la ville dévoués comme otages.

La note fut payée.

LE CORRESPONDANT

10 FEVRIER 1915

La lettre du cardinal Mercier et la conscience catholique — Mgr Pierre Balthazar de la Motte — Lord Kitchener — M. J. — Images et figures — Henry Gobin.

L'esprit public et la situation en Hollande — M. J. — Mesures d'après-guerre — IV. — Fin. — L'opinion.

Un insinuateur de la guerre, — Maximilien Harden, Guillaume II et le Kronprinz. — M. André.

En campagne. Impressions d'un officier de légion. — IV. — Marcel Dupont.

Un aveu allemand avant la guerre. — Firmin Roz.

Notes et aperçus. — Les impressions de guerre des Tonnies Anglais. — Alexandre Masseron.

La rébellion de 1890-70 à la rivière Rouge. — Joseph Prudhomme.

Revue de la presse. — France-Marie. Chronique politique. — Interim. Bulletin bibliographique.

VOUS AVEZ UNE TOUX LES BRONCHES, PEUT-ETRE LA FAIBLESSE DE GORGE, ESSAYEZ "CATARRHOZONE" — GUÉRISON ABSOLUMENT CERTAINE

Succès merveilleux dans des milliers de mauvais cas

Combien de milliers de gens qui seraient avec plaisir, n'importe quelle somme pour être guéris de la bronchite et du catarrhe. Plusieurs pourraient se guérir s'ils voulaient choisir avec bon sens leur remède.

La bronchite est, naturellement, l'inflammation des tubes bronchiaux, lesquels sont faits pour donner passage à l'air seulement, par conséquent, l'humidité d'un véritable rhume ne liquide d'un sirop pour la rhume ne peuvent atteindre la source du mal. Les parties malades ne peuvent être atteintes que par un remède qui force son passage par les organes respiratoires. Les médecins qui ont employé "Catarrhozone" disent que c'est le seul remède rationnel pour guérir la bronchite. Il guérit par inhalation.

Simple d'emploi et agréable, rien n'est comparable à Catarrhozone, le remède du jour pour toutes les affections des bronches et de la gorge.

M. H. B. McLaughlin, le représentant bien connu de Parks and Blackwell, de Toronto, dit : "Je puis franchement déclarer que c'est le seul remède qui m'ait soulagé d'une douloureuse attaque de catarrhe des bronches. J'ai toujours dans ma poche l'inhalateur Catarrhozone et je ne pourrais pas m'en passer. Je crois sincèrement que Catarrhozone est un remède merveilleux."

Grand format, suffisant pour deux mois, garanti, \$1.00 ; petit format, 50c. Échantillon 25c. Chez les vendeurs partout.

Vous respirez ces hautes curatils, vous inhalez ses vapeurs antiseptiques adoucissantes, et le soulagement est immédiat.

Et cet autre texte, non moins positif : "La guerre a été la "kultur" antichrétienne à son tribunal ; elle lui a montré son indignité, son vide, ses crimes. Cette "kultur" néfaste avait pénétré tout l'organisme allemand. Cette "kultur", c'est une culture antichrétienne, mais dans son essence, avec un vernis extérieur, mais toute pourriture au dedans, avec son âpre poursuite de la richesse et du plaisir, avec son surhomme autant arrogant que ridicule, avec sa honteuse incitation à l'artefact d'exotisme, ses plus déshonorantes extravagances, dans les moeurs des femmes..."

Le premier de ces textes est extrait de l'Adresse des évêques de la province de Lyon au cardinal Mercier.

Le second est extrait de la "Lettre collective des évêques allemands à leurs fidèles".

De l'Adresse et de la Lettre, c'est la Lettre qui est la plus précise et la plus sévère. Les prélats français y ont mis quelque discrétion, tandis que les évêques allemands, plus près du mal, ont appuyé ; ils ont levé le bandeau qui cache encore à nos yeux les horribles nudités.

Les uns et les autres ont parlé au nom de la doctrine chrétienne ; ils ont parlé comme des prêtres, comme des ministres de la parole de Dieu. Ils ont blâmé les principes et la doctrine qu'ils ont admirablement refusée tout en la condamnant ; elle est antichrétienne ; elle est satanique ; et cela suffit. Au nom de toute sagesse humaine et divine, elle est rejetée...

Et maintenant, tardera-t-on à faire un pas de plus ? Après avoir fêtré la doctrine, hésitera-t-on à condamner les actes qu'elle inspire ; ou bien songe-t-on à l'absolue, ne fût-ce que par le silence, "etiam et nunc" ?

GABRIEL HANOTAUX.

(La Revue Hebdomadaire).

BOURSE DE MONTREAL

LE TWIN CITY ET LE BELL TELEPHONE ONT ETE LES VALEURS EN VUE.

Le Twin City et le Bell Telephone ont été assez actifs hier au comité de la Bourse locale. Les obligations du Cedar Rapids étaient très recherchées par ceux désireux de faire des placements.

Le Twin City est généralement peu actif, bien que les Montréalais soient grandement intéressés dans cette entreprise. Les transactions sur cette valeur se font ordinairement par l'entremise de Wall Street, mais la prime élevée sur ces transactions rend plutôt difficile. Dans le cours de la journée, 150 actions de cette valeur ont été vendues de 96 3/4 à 97, soit à peu près au niveau de la veille.

Le Téléphone était très demandé à son prix minimum de 140, mais dans les autres valeurs les transactions ont été peu importantes.

Les obligations du Cedar Rapids ont été les plus actives de la liste et pour plus de \$11,000 de ces obligations ont été vendues à 86.

Les obligations du Dominion Cottons et les actions du Detroit United Railway étaient peu actives, les premières à 99 et les dernières à 63 1/2.

Voici quelques-uns des principales ventes de la journée :

Twin City. — 10 à 97, 94 à 97, 40 à 96.

Detroit Ry. — 10 à 63 1/2.

Pennman. — 8 à 49.

Bell Telephone. — 40 à 140, 7 à 140, 15 à 140.

Steamships pfd. — 6 à 59.

Pennman's pfd. — 3 à 4 à 82.

Obligations Cedar Rapids. — \$100 à 86, \$5,000 à 86, \$6,000 à 86.

EQUITABLE LIFE INS. SOCIETY

Le bilan de cette grande société permet de se rendre compte de sa prospérité.

Le bilan de l'Equitable Life Insurance Society of the United States permet de se rendre compte de la marche superbe des affaires de cette grande société. On constate des augmentations dans les assurances, à l'actif, au surplus des recettes provenant des placements et enfin aux primes des polices. A ces augmentations correspond une diminution des frais. Sur 3,454 indemnités de décès versées pendant l'année 1914 pour cent ont été réglées un jour après production de la preuve établissant le décès. Le pourcentage de la mortalité a été de 7 1/4 pour cent inférieur au pourcentage moyen de ces 15 dernières années.

Les indemnités versées aux porteurs de polices en 1914 s'élevaient à \$56,700,000, soit deux millions de plus que les sommes perçues sous forme de primes sur les polices. Les polices s'élevaient à près d'un milliard cinq cents millions, soit une augmentation de vingt-trois millions pendant l'année. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et démontrent les progrès formidables de cette compagnie.

DETROIT UNITED RAILWAY

Le commission municipale des tramways vient de faire parvenir son ultimatum à cette Compagnie.

Détroit, Michigan, 24. — La commission municipale des tramways a fait parvenir au Detroit United son ultimatum et a fait mieux que séparer la poire en deux.

On sait que le commissaire municipal avait évalué à \$19,000,000 la valeur de l'actif de la compagnie dans la ville. Or, la compagnie évaluait ce même actif à \$28,500,000. La commission municipale des tramways vient de faire savoir définitivement à la compagnie qu'elle lui offre \$24,900,000 de son réseau urbain, et elle donne à la compagnie dix jours francs pour accepter.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

M. J. J. Consens et Horace Dodge ont fait des calculs et ils estiment que le service urbain de la compagnie peut être amélioré. Les recettes perçues par l'administration municipale permettraient de faire face au coupon et de mettre en réserve une somme importante en vue du remboursement des obligations en 1932.

Si toutefois la compagnie accepte, la question du rachat sera soumise aux électeurs au printemps.

La question se pose de savoir si la compagnie va accepter ou si une nouvelle phase de cette lutte interminable ne va pas commencer.

La maison C. Meredith & Co., occupera vers le 1er mai le local de l'Investment Trust, situé au rez de chaussée du British Empire Building qui fait le coin des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

BOURSE DE NEW-YORK

APRES AVOIR DEBUTE FAIBLE, LE MARCHE S'EST AMELIORE DANS L'APRES-MIDI.

New-York, 24. — La Louisville & Nashville et le Atlantic Coast Lines ont perdu respectivement 1 et 2 points en ouverture. Les cours en général ont été plus bas et les valeurs actives ont fait preuve de mauvaises dispositions dès la première heure.

Les valeurs américaines à Londres ont été incertaines d'abord, puis fermes ensuite. Le Pacifique Canadien a pris une avance de plus d'un point, tandis que le Union Pacific et le Reading s'engageront à la baisse. Les affaires ont été peu importantes pendant l'après-midi. Les obligations ont subi une assez forte pression.

Le Louisville & Nashville et le Atlantic Coast Lines continuèrent à faiblir et à midi leurs cours s'établissaient au minimum, soit 112 et 89 respectivement. Plusieurs autres valeurs actives touchèrent également leurs cours les plus bas. Le Northern Pacific a subi une forte pression. Le United States Steel, le Bethlehem Steel, le American Smelting et plusieurs autres industries perdirent chacune un point. Le Republic Steel Pfd., perdit 3 points.

Une forte reprise en hausse se produisit dans l'après-midi et la plupart des pertes de la matinée ont été compensées. Le change sur Londres a été de nouveau très irrégulier.

Les obligations ont été lourdes pendant toute la journée. Le total des ventes par valeur a été de \$2,361,000.

NOUVELLES FINANCIERES

Londres, 24. — La Bourse a été calme aujourd'hui. Les valeurs britanniques et indiennes ont été faibles. Les bons de guerre et les chemins de fer anglais ont été plus fermes. Les valeurs industrielles et les pétroles ont été actives.

Les valeurs américaines ont été négligées et par suite de manque de soutiens elles se sont engagées à la baisse. La clôture a été ternie. L'argent est à 1 1/2 p.c. et le taux de l'escompte est faible.

Paris, 24. — Il a été décidé que seuls seront exécutés les ordres de Bourse émanant de citoyens français. Cette mesure est prise dans le but de faire obstacle aux manœuvres indirectes allemandes en vue de produire la baisse.

Les obligations du National Bridge dont le coupon n'a pas été payé à échéance, c'est-à-dire le 1er février et n'a pas été payé depuis, ont constitué un comité de protection. Ce comité est composé de MM. J. N. Green, Shields, Hon. Robt. Mackay, H. W. Beaulieu, W. G. Gear, John D. Oppe et Wm. Lyall.

Chicago, 24. — Le blé s'est engagé à la hausse ce matin, par répercussion de la hausse à Liverpool et de la réduction énorme du grain à exporter d'Argentine. D'autre part les rapports de la récolte européenne sont peu favorables. Le blé de mai a été moins demandé qu'il aurait dû être ce qu'on attribue aux menaces allemandes. Les cours s'établissent à 2 1/4 en hausse et le mouvement s'accroît au cours de la matinée. Vers midi une réaction légère se produisit.

Etat comparatif des recettes brutes du Grand-Tronc du 15 au 21 février 1915.

1915	\$823,436
1914	\$833,582
Diminution	\$10,146

Londres, 24. — L'émission anglaise de \$20,000,000 de bons du trésor, lancée hier, a été souscrite entièrement pendant la journée.

Chicago, 24. — Gros bétail : arrivages, 8,000; marché fort; bœufs indigènes, \$5.50 à \$8.85; bœufs de l'Ouest, \$5.00 à \$7.50; vaches et génisses, \$3.50 à \$7.65; veaux 700 à \$10.50. — Menu bétail — Porcs : arrivages, 30,000; marché ferme; 16-gros, \$6.50 à \$6.75; mélos, \$6.40 à \$6.70; lards, \$6.15 à \$6.75; 16-gros (rouge), \$6.15 à \$6.30; cochons \$5.50 à \$6.80; moyenne des ventes, \$6.50 à \$6.65. — Moutons : arrivages, 9,000; marché ferme; mouton, \$6.70 à \$7.60; d'un an, \$7.60 à \$8.20; agneaux indigènes, \$7.75 à \$9.35.

BOURSE DE TORONTO

Le marché était peu actif mais les cours se comportaient assez bien.

Toronto, 24. — Le volume des affaires a été peu considérable, aujourd'hui, à la Bourse locale. Le Petroleum et le McKay ont été les valeurs les plus en vue. Le Petroleum ne subissait aucun changement de prix. Deux cents actions de cette valeur ont été vendues de 8 1/2 à 8 1/5; le prix de fermeture de ce stock a été le même que celui de la veille. Le McKay s'est vendu de 74 à 74 1/8, soit une perte nette de 1-8.

Le Brazilian a été absolument inactif, tandis que le Pacifique Canadien était plus faible. On offrait 155 5/8 pour ce stock, mais personne ne voulait vendre à ce prix. Le Canada Bread se vendait à 90. Quelques lots d'actions du Twin City se sont vendus à 96 1/2. Le Hollinger était lent à 22.30. Seulement vingt actions de cette valeur ont trouvé preneurs à ce prix.

La maison C. Meredith & Co., occupera vers le 1er mai le local de l'Investment Trust, situé au rez de chaussée du British Empire Building qui fait le coin des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

Si la compagnie refuse, la commission fera enlever les rails dans les rues où le privilège de la compagnie est venu à expiration. La commission se réserve de faire construire des voies dans ces rues et de faire concurrence à la compagnie. La commission offre au Detroit une somme équivalente à ses obligations, lesquelles viendront en 1932 à échéance. La compagnie bien entendu a contracté d'autres dettes, mais la commission municipale refuse d'en tenir compte. La commission déclare qu'elle se charge des obligations de la compagnie et ne lui versera pas un sou. Ceci revient à dire qu'elle estime la dette obligatoire équivalente à l'actif tout simplement.

WINNIPEG ELECTRIC TRIC RAILWAY

LE BILAN DU DERNIER EXERCICE INDIQUE UNE DIMINUTION DANS LES RECETTES.

Enfin, on sait pourquoi le Winnipeg Electric a tant tardé à rendre public le bilan de son exercice. C'est que ce document permet de se rendre compte que les recettes étaient inférieures de \$85,388 à la somme absorbée par le dividende. Autrement dit les recettes ne permettaient pas de répartir le dividende et cependant il a été distribué aux actionnaires qui ont été tenus dans l'ignorance de la situation, la plus longue possible. Le bilan en effet n'a pas été rendu public lors de l'assemblée générale des actionnaires qui a fini par avoir lieu samedi, après avoir été remise trois fois.

Les recettes ressortent à 11,05 p.c. du capital alors que l'an dernier elles ressortaient à 14,08 p.c. A noter toutefois que ce pourcentage fut établi en 1913 en tenant compte de l'émission nouvelle de \$3,000,000. Le pourcentage des recettes s'établissait en 1912 à 19,90.

Les recettes brutes accusent une augmentation de \$22,608, mais les frais d'administration ont augmenté dans une plus grande proportion, soit de \$163,602. L'augmentation des frais ressort à 7,26 p.c. tandis que l'augmentation des recettes brutes ressort qu'à 0,55 p.c. Le pourcentage des recettes brutes s'établit à 58,91 p.c., contre 55,23 p.c. en 1913. Les charges fixes, y compris le tant pour cent prélevé par la ville sur les recettes brutes accusent une augmentation de \$120,000. Le surplus ne fut que de \$994,611, soit \$260,893 de moins qu'en 1913, ce qui équivaut à une diminution de près de 21 p.c.

En 1912, alors que le capital n'était que de \$6,000,000 le surplus s'élevait à \$200,000 de plus qu'aujourd'hui où le capital est de \$9,000,000.

Le bilan comparatif des trois années s'établit comme suit :

	1914	1913	1912
Frais :	\$4,101,302	\$4,078,694	\$3,765,384
Nettes :	2,416,208	2,252,606	2,004,147
Charges :	\$1,685,093	\$1,826,087	\$1,761,236
Balance :	690,482	570,583	566,773
Dividende :	\$994,611	\$1,255,504	\$1,194,463
Surplus :	\$85,388	\$185,461	\$474
Précédent surplus :	1,080,000	1,070,043	720,000
Surplus totalisé :	\$85,388	\$185,461	\$474,463
Précédent surplus :	901,697	2,091,236	1,616,773
Surplus totalisé :	\$816,309	\$327,697	\$2,091,236
xdéficit.			

LA QUESTION DU PRIX DU TABAC

Une compagnie prétend avoir payé aux cultivateurs une moyenne de \$168 par acre.

Ottawa, 24. — Des représentants de deux des manufacturiers de tabac contre qui les planteurs ont porté des accusations, la semaine dernière, ont rencontré hier le ministre des Finances et lui ont exposé leur opinion. Ils ont déposé des rapports complets de tous les achats qui ont été faits de toutes les années. Ces rapports démontrent que, en ce qui concerne le tabac en feuille, le prix ont varié de 5 à 12-2 sous. Une compagnie qui a acheté deux millions de livres au cours de l'année 1913-1914, a payé en moyenne 9 sous la livre. Pour le tabac Warren, récolté dans l'Essex, il en a été acheté 35,000 livres en 1914 à des prix variant de 10 à 30 sous la livre, la plus grande partie ayant été achetée à 27 et 28 sous.

Durant la dernière campagne, la moyenne a été de douze sous sur le tabac ordinaire. Les acheteurs affirment qu'ils recherchent surtout la meilleure qualité et que c'est leur but de se la procurer au prix le plus élevé.

Une compagnie prétend avoir payé aux cultivateurs un moyen de \$168 par acre. Dans plusieurs cas, l'année dernière, la plante a été trouvée de qualité inférieure. Les manufacturiers affirment également que les 9-10 des fermiers sont satisfaits des prix de vente et des profits réalisés.

Le ministre a demandé aux compagnies de fournir une réponse officielle aux allégations qui ont été faites contre elles, et s'est assuré à donner suite à toute son attention à la question. Il est bien entendu que le tarif n'a pas relation avec cette question des prix du tabac.

PROJET DE LOI INTERESSANT

Les deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien seraient exploités séparément.

Ottawa, 24. — Un projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le Vin Porto Convido

Délicieux, bien mûri et ayant du corps. La marque "Convido" vous indique sûrement le meilleur porto. Souverain depuis 1870.

Dans tous les principaux magasins, cafés, etc.

D. O. ROBLIN

Agent en Canada - - - - - TORONTO

BUREAUX A LOUER

Belle "Suite" de 4 pièces. Edifice Wilson, 2040, Place d'Armes. Environ 1,000 pieds de plancher, avec Voûte de Sûreté, Vestibule, Chambre de toilette, Ascenseur, chauffage central, cuisine, salle à manger, etc. S'adresser à la Succession Wilson, 10 17e Place d'Armes. 287-m-1-s-n

A LOUER

MAGASIN, BUREAU ET LOGEMENT. RUE ST-DENIS, coin Lagacette, excellent local pour pharmacie, atelier de dentiste, bureaux de médecins, hôtel privé, etc. S'adresser à J. C. Beauchamp, 10 17e Place d'Armes. 247-m-1-s-n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 917. — MATTHEWSON & Co. Demandeurs vs. ALBERT LAFAMME, Défendeur. Le sixième jour de Mars, 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 1759 rue Cartier, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en poêle, comptoir, vaisselles, etc. Conditions : Argent Comptant. Montréal, 24 Février, 1915. L. A. DIONNE, H. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE. No 918. — MATTHEWSON & Co. Demandeurs vs. ALBERT LAFAMME, Défendeur. Le sixième jour de Mars, 1915, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 1759 rue Cartier, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en poêle, comptoir, vaisselles, etc. Conditions : Argent Comptant. Montréal, 24 Février, 1915. L. A. DIONNE, H. C. S.

LE BILAN DU DERNIER EXERCICE ACCUSE UNE DIMINUTION DANS LES PROFITS.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Montreal Cotton Company, s'est tenue hier.

Le chiffre des ventes effectuées au cours du dernier exercice financier a été de \$2,291,884, tandis qu'il avait été de \$3,017,703 durant l'exercice précédent, soit une diminution de 25 pour cent pour l'année 1914.

Les profits de la Compagnie ont diminué de \$14,751, étant de \$368,420, tandis qu'ils avaient été de \$383,177 l'année précédente.

A cause de la diminution des recettes, les directeurs n'ont rien mis de côté pour réparations etc., mais, le président M. S. H. Ewing a fait remarquer que les filatures de la Compagnie avaient été maintenues en bon état et que les dividendes ont été comme toujours assurés.

Malgré la dépréciation dans les affaires, la Compagnie se trouve dans une forte position, l'actif en opération étant de \$2,650,698, tandis que le passif courant n'est que de \$391,670. L'actif comptant n'est que de \$406,000 mais les comptes d'été à la Compagnie sont de \$200,000 moins considérables que ceux de l'année précédente.

Le passif courant a diminué de \$300,000, de \$393,351 qu'il était en 1913, il est maintenant de \$391,670 au cours du dernier exercice.

Au cours de ses remarques le président Ewing a dit en substance : "Il est inutile de dire que les événements extraordinaires par lesquels nous passons ont eu une influence considérable sur le chiffre d'affaires de la Compagnie."

Dans ces circonstances, il nous semble que nous n'avons qu'à féliciter les actionnaires des résultats qu'ils ont obtenus.

Les dividendes ont été gagnés et payés comme d'habitude, c'est déjà un très bon résultat.

Le bureau de direction a été réélu. Il se compose de MM. S. H. Ewing, président; C. B. Gordon, vice-président; F. Orr Lewis, Hon. R. Dandurand, A. Hamilton Gault, Wm. Finley, Sir Herbert Holt, J. P. Black et F. W. Molson.

MONTREAL COTTONS LTD

Le chiffre des ventes effectuées au cours du dernier exercice financier a été de \$2,291,884, tandis qu'il avait été de \$3,017,703 durant l'exercice précédent, soit une diminution de 25 pour cent pour l'année 1914.

PROJET DE LOI INTERESSANT

Les deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien seraient exploités séparément.

Ottawa, 24. — Un projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

Le projet de loi autorisant l'exploitation séparée des deux services de la Compagnie du Pacifique Canadien, réseau ferré et réseau océanique, a été soumis à la Commission des Chemins de fer de la Chambre des Communes, hier, mais la discussion en a été ajournée par suite de certaines objections d'un caractère technique soulevées par le ministre des Chemins de fer. On propose que la nouvelle compagnie, autorisée à acquérir, détenir, posséder, entretenir et exploiter tels navires, à des conditions énoncées, soit constituée sous la raison sociale de "Canadian Pacific Ocean Service, Limited".

PETITES ANNONCES

COMBUSTIBLE A VENDRE. — Bois pour allumer le poêle, \$2.35. Étrille coupée, \$3.25; blocs de moulin (longueur de poêle), \$2.00; blocs d'épave, \$2.50 le voyage. Achat, charbon anthracite. Livré dans l'importer, quelle partie de la ville. DOLARCI pour charbon, J. C. MACDONALD, 8 Canal B. coin des rues Guy et William. Téléphone C. MACDONALD No 8 Canal B. Main 452.

AGENTS (des deux sexes). Gagnent aisément \$10 et plus par jour à vendre les dernières nouveautés patriotes de la guerre pour dames et messieurs. Se vendent en les voyant. Pour détails: Consolidated Limited, 104 Cinquième Avenue, New-York.

PERSONNEL. AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS MARIER? Le meilleur journal matrimonial. Gratia par la poste. The Correspondent, Toledo, Ohio. 225-608-P.A.

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau, No 262 Dorchester Ouest. On nettoie les tapis, repare les moquettes, nettoie aussi les rembourrages. Tout est employé à l'usage, très soigné. Tél. Main 4414. 285-n

POUR REPARATION DE dynamos, moteurs et autres appareils électriques, s'adresser à la Cie Inter-nationale d'Electricité, 97 rue Bleury. Tél. Bell Main 2101. 97

Petites Annonces

Service gratuit à toute personne ayant besoin d'un emploi quelconque, et porteur d'un numéro du "Canada", de la date du jour précédant la demande d'insertion ou du jour même. (Limite 25 mots).

APPRENTI. — Jeune homme demande emploi comme apprenti dans l'importation de la laine. S'adresser à boîte 52 le "Canada".

BOULANGER. — Demande emploi, à l'essai et peut fournir bonnes références. S'adresser à boîte 180, le "Canada".

LA SESSION PROVINCIALE

(Suite de la dernière page)

Le gouvernement a emprunté la somme de \$5,000,000 afin de compléter les travaux de la voirie commencés.

L'honorable ministre de la Voirie a cité à ce sujet des chiffres intéressants. Les municipalités ont tellement compris les avantages que cette loi mettait à leur disposition que la plus grande partie des dix millions affectés à la loi des travaux publics de 1912, soit \$5,814,430.25, a été payée aux municipalités.

Le reste a été dépensé pour l'amélioration des chemins en général et la confection des routes provinciales.

La Chambre a rapporté progressivement ces résolutions.

La séance du soir a surtout été remarquable par l'interminable discours de M. Cousineau, lorsque la Chambre a considéré certains emprunts à court terme, qui devaient être faits par la province. Le chef de l'opposition a parlé pendant deux heures et demie et il a résumé lui-même son discours en un seul mot, que pendant toute la soirée la Chambre n'avait rien fait. Le chef de l'opposition enquis son monde, et pendant qu'il pérorait, les banquettes de l'opposition se dégringolèrent. Il est vrai que M. Cousineau n'est guère amusant dans les différentes considérations plus ou moins philosophiques dont il parseme son verbiage, s'il devient oublieux de toute dignité; c'est ainsi que pendant la séance d'hier soir, le chef de l'opposition a trouvé le moyen de ridiculiser un document signé par le maire et les échevins d'un bourg de l'Angleterre dont les habitants en ces temps de crise et de détresse envoient un merci ému à la généreuse province de Québec. C'est dit le chef de l'opposition, comme si c'était Méduse, L. A. Lapointe, N. Hébert et Blumenthal et ce qui reste de tout cela c'est : chesse. Une voix qui n'est autre que celle de M. Tansy (Chesse it).

Sir Lomer Gouin, en prenant la parole, félicite le député de Laprairie qui, d'habitude, dit clairement ce qu'il pense et avec beaucoup d'éloquence. Le premier ministre regrette cependant de déclarer à M. Patenaude qu'il a fait erreur sur un point dans son discours.

Quand le député de Laprairie s'est aperçu que nous pressions les mesures ministérielles contre le gré de l'opposition. Je crois que M. Patenaude ne peut citer un seul cas où nous avons refusé l'ajournement. Et comme question de fait, c'est le chef de l'opposition qui, depuis le commencement de la session, nous dicte les ajournements.

Le premier ministre, continuant, dit que les présentes résolutions demandent de porter le pouvoir d'emprunt, pour les travaux de la voirie, pour les dépenses extraordinaires occasionnées par la guerre, de dix millions à quinze millions. Les dix millions ont été votés à l'unanimité.

N. de la B. — Une violente tempête qui sévit dans le district de Québec interromp le service des dépêches et nous sommes forcés de remettre à demain la fin de cette lettre.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Québec, 24. — Le conseil législatif a adopté hier en troisième lecture, après l'avoir amendé, le bill Taschereau relatif à la retenue sur le salaire des ouvriers pour fins d'assurance.

La première clause a été amendée de façon à ce qu'il soit compris que cette retenue sera prohibée non seulement pour fins d'assurance contre les accidents, mais aussi pour fins d'assurance contre la maladie. On a aussi ajouté la clause suivante :

« Le présent acte ne s'applique pas aux employés de chemins de fer qui prennent individuellement, de bonne foi, des polices d'assurance et donnent des ordres écrits à leurs employeurs de payer des primes à même le montant de leurs gages ou salaires. »

Le conseil a aussi adopté en troisième lecture sans amendement le bill Mitchell concernant les véhicules-moteurs et le bill Mercier amendant la loi des Mines de Québec. Ces deux mesures ont été longuement expliquées par l'hon. M. Pérodeau.

Les amendements à la loi des Mines sont très importants. On donne à l'inspecteur des mines le pouvoir d'intervenir pour la protection des ouvriers dans l'exploitation des carrières. On donne aussi au ministre des Mines le pouvoir discrétionnaire de refuser un permis minier sur des terrains soi-disant miniers dont la valeur superficielle est élevée dans les villages et villes. On décrète des conditions particulières aux terrains gazières et pétroliers, parce que ces concessions ne peuvent s'accommoder à des conditions faites dans les cas de concessions ordinaires.

Un autre amendement met les forges, ateliers de construction, de charpenterie, etc., de grandes exploitations minières sous l'autorité du département du travail, quant à l'emploi de jeunes gens.

Le conseil a aussi voté la troisième lecture des bills privés suivants, sans amendements : Amendements à la charte de la Cie du Chemin de Fer Huntingdon et Hamilton; amendements à la charte de la Cie du Chemin de Fer Alma et Jonquière; Incorporation de la municipalité de Huntingdon.

Le bill de la ville de Montréal a subi sa troisième lecture avec certains amendements.

Le bill par lequel on demandait l'incorporation de la ville de Trois-Pistoles a été rejeté par le comité des bills privés du conseil, le préambule n'en ayant pas été approuvé.

On a introduit au conseil les bills publics suivants qui ont subi leur première lecture : Hygiène publique; district judiciaire de Nicolet; étudiants en droit en service actif; jeunes délinquants.

Le conseil législatif a eu une session assez à six heures cet après-midi et il a adopté sans amendements le bill de Montréal.

Pour l'avancement de l'agriculture

LES COURS ABREGES A HEBERTVILLE STATION

Soleil radieux : quelle bonne occasion pour le cultivateur pour aller aux cours abrégés. C'est un peu loin, trois, dix, quinze et même vingt milles pour quelques-uns. N'importe, et 200 cultivateurs sont là, attendant le commencement des cours. La progression de l'assistance est évidente et apporte à entendre les conférences.

M. A. L. Gareau, (il est toujours présent) annonce qu'il se tient toujours à la disposition de ceux qui ont des chevaux ardennais purs, trois quarts ou demi-sang à faire enregistrer.

M. Georges Boucharde, parle du drainage.

M. A. L. Gareau, de l'élevage du mouton.

M. Ph. Rhéault, des devoirs du fabricant.

Après-midi :

M. R. A. Rousseau, traite du jardinage.

M. Léo Brown, culture du blé d'Inde à ensilage.

M. A. L. Gareau, maréchalier.

Nombreux étaient les marchands présents, tant d'Hebertville que des environs, car dans la semaine M. Gareau avait donné des renseignements très précis à ceux d'Hebertville. La nouvelle avait fait son chemin; ceux des environs étaient là, questionnant le conférencier. On écoute de tous les coins de la salle, on prend des notes, on veut se rappeler l'anatomie du pied du cheval, les parties sensibles, etc. Un auditeur a la malheureuse idée de contredire le conférencier. Il est exécuté sur place. Les questions pleuvent; deux, trois se lèvent ensemble pour les poser.

M. A. L. Gareau donne en réponse à chacune, une véritable petite conférence.

Le soir :

M. le curé Solomon Rossignol, assiste également aux cours. M. A. L. Gareau, (il est le directeur des cours abrégés) est tenu de tout savoir, de tout connaître, de pouvoir parler de tout : il le fait d'une manière étonnante. Ce soir il nous parle de coopération et débute ainsi : Le sujet dont je dois vous parler ce soir n'est pas ordinaire à Hebertville, quelques-uns de vous en sont dégoûtés. Je ne ferai donc pas une conférence, je parlerai des erreurs commises, et il en parla des erreurs par point. Il fait revivre les erreurs, direction incompétente, faisant du commerce, montant un magasin où il vend des faux cols, des chaussettes, des habits, etc., quelques-uns se sont mieux marché que les commerçants, ce qui est comme résultat de mettre ces derniers contre la société. Le commerce leur appartient, dit-il; laissez-leur, occupez-vous de vos affaires et non de celles des autres.

Puis il nous explique le but, le fonctionnement d'une société coopérative bien organisée, prenant des paris dans la province de Québec, faisant voir les résultats obtenus par d'autres sociétés : sociétés des fromagers, etc. Enfin après avoir parlé 1.15 heure, il termine en encourageant les cultivateurs à ne pas se décourager, à reconstituer un bureau de direction compétent, à demander des renseignements au Ministère de l'Agriculture, qui est toujours prêt à rendre service, et qui ne demandera pas mieux que d'envoyer un expert qui réorganiserait la société, de telle façon que cette fois, qu'elle pourra rendre les services que les cultivateurs en attendent. Ensuite le conférencier fit l'élaboration des cours qui furent développés pendant la semaine, invitant ceux qui les ont suivis, à être présents le lendemain matin, pour passer leurs examens et recevoir le certificat du Ministère de l'Agriculture.

Samedi matin :

Les examens commencent à 9 heures précises. Sur 75 élèves inscrits, 25 environ reçoivent le certificat du Ministère de l'Agriculture. L'après-midi fut consacré à l'enregistrement des chevaux de sang ardennais belges, trois-quarts et demi-sang.

Samedi soir, M. Georges Boucharde et M. Ph. Rhéault furent témoins à Chicoutimi par M. A. L. Gareau afin de procéder à l'organisation du cercle des Jeunes Fermiers de cette localité.

Dimanche matin, à la demande de M. Jos. A. Simard, MM. R. A. Rousseau et Léo Brown, se rendirent à St-Gédéon pour donner une conférence à la sortie de la grand-messe.

La conférence fut annoncée en chaire par le Rév. M. Lavoie, curé de la paroisse et près de 400 personnes répondirent à l'appel. M. Brown traita de la production de la graine de trèfle, de la formation des prairies et pâturages avec la maîtrise d'un connaisseur.

M. R. A. Rousseau parla longuement de la culture des plantes racines, des avantages de cette culture, pour l'industrie laitière. M. Rousseau développa ce sujet avec talent et sut intéresser au plus haut point les auditeurs.

Cette assemblée fut présidée par M. Georges Gagnon, maire de la paroisse. Le succès de cette assemblée revient en partie à M. Jos. A. Simard, directeur de l'Association des Jeunes Cultivateurs, pour la région du Lac Saint-Jean.

Dimanche soir, les conférenciers sont attendus à Roberval.

CONFERENCE AGRICOLE A ST-RAYMOND, LAC ST-JEAN.

Roberval, le 22 février, 1915.

A la demande de M. Jos. A. Simard, de St-Gédéon, Lac St-Jean, M. A. L. Gareau, directeur des cours agricoles a délégué le 19 février MM. Dumaine et Deslèdes pour donner des conférences en cette paroisse. L'assemblée tenue sous le patronage de l'association des Jeunes Cultivateurs réunissait 300 personnes, tant hommes que dames et jeunes filles. Le Rév. M. le curé Lavoie et M. le vicarier Allard, honoraient l'assemblée de leur présence. Après la présentation des conférenciers par M. Jos. A. Simard, M. Alp. Deslèdes parla de l'œuvre des Jeunes Cultivateurs dont le programme pour l'année courante comprend la pratique du contrôle laitier, l'étude de la coopération, de la comptabilité agricole, de la production des grains semences sélectionnées et de la pratique des assolements.

Le conférencier développa chacun de ces sujets en démontrant l'importance et la facilité d'exécution.

M. Raoul Dumaine, instructeur agricole, parla de l'élevage et de l'entretien de la volaille en général; choix des races, incubation naturelle et artificielle, hygiène du poulailler, alimentation des poussins et des pondeuses hiver et été, engraissement, etc.

Les conférenciers intéressèrent visiblement leur auditoire. Depuis vingtaine d'années que la région est visitée par des conférenciers, on n'a jamais vu eux cultiver avec tant d'intérêt, et répondre à l'invitation des organisateurs avec tant d'empressement. Une bonne partie de la population de St-Gédéon, n'ayant pu se rendre aux cours spéciaux donnés à Hebertville Station, et voyant avec quel dévouement "l'Agriculture" vient au devant de l'agriculteur, les cultivateurs seraient crus condamnables de manquer cette occasion.

Nous félicitons particulièrement M. Jos. A. Simard, de son esprit d'initiative en cette occasion. Il nous permet de constater qu'il remplit avec fruits sa mission de directeur dans l'association professionnelle des Jeunes Cultivateurs. Cette assemblée fournit à l'association une importante recrue de membres sérieux et bien préparés à réaliser le programme qu'ils s'engagent à suivre.

Aussi nous comptons beaucoup sur cette association pour remplir des engagements qu'elle représente dans notre région, pour l'amélioration de nos conditions économiques et pour l'expansion agricole en général.

Dimanche soir, les conférenciers sont attendus à Roberval.

CONFERENCE AGRICOLE A ST-RAYMOND, LAC ST-JEAN.

Roberval, le 22 février, 1915.

A la demande de M. Jos. A. Simard, de St-Gédéon, Lac St-Jean, M. A. L. Gareau, directeur des cours agricoles a délégué le 19 février MM. Dumaine et Deslèdes pour donner des conférences en cette paroisse. L'assemblée tenue sous le patronage de l'association des Jeunes Cultivateurs réunissait 300 personnes, tant hommes que dames et jeunes filles. Le Rév. M. le curé Lavoie et M. le vicarier Allard, honoraient l'assemblée de leur présence. Après la présentation des conférenciers par M. Jos. A. Simard, M. Alp. Deslèdes parla de l'œuvre des Jeunes Cultivateurs dont le programme pour l'année courante comprend la pratique du contrôle laitier, l'étude de la coopération, de la comptabilité agricole, de la production des grains semences sélectionnées et de la pratique des assolements.

Le conférencier développa chacun de ces sujets en démontrant l'importance et la facilité d'exécution.

M. Raoul Dumaine, instructeur agricole, parla de l'élevage et de l'entretien de la volaille en général; choix des races, incubation naturelle et artificielle, hygiène du poulailler, alimentation des poussins et des pondeuses hiver et été, engraissement, etc.

Les conférenciers intéressèrent visiblement leur auditoire. Depuis vingtaine d'années que la région est visitée par des conférenciers, on n'a jamais vu eux cultiver avec tant d'intérêt, et répondre à l'invitation des organisateurs avec tant d'empressement. Une bonne partie de la population de St-Gédéon, n'ayant pu se rendre aux cours spéciaux donnés à Hebertville Station, et voyant avec quel dévouement "l'Agriculture" vient au devant de l'agriculteur, les cultivateurs seraient crus condamnables de manquer cette occasion.

Nous félicitons particulièrement M. Jos. A. Simard, de son esprit d'initiative en cette occasion. Il nous permet de constater qu'il remplit avec fruits sa mission de directeur dans l'association professionnelle des Jeunes Cultivateurs. Cette assemblée fournit à l'association une importante recrue de membres sérieux et bien préparés à réaliser le programme qu'ils s'engagent à suivre.

Aussi nous comptons beaucoup sur cette association pour remplir des engagements qu'elle représente dans notre région, pour l'amélioration de nos conditions économiques et pour l'expansion agricole en général.

Dimanche soir, les conférenciers sont attendus à Roberval.

CONFERENCE AGRICOLE A ST-RAYMOND, LAC ST-JEAN.

Roberval, le 22 février, 1915.

A la demande de M. Jos. A. Simard, de St-Gédéon, Lac St-Jean, M. A. L. Gareau, directeur des cours agricoles a délégué le 19 février MM. Dumaine et Deslèdes pour donner des conférences en cette paroisse. L'assemblée tenue sous le patronage de l'association des Jeunes Cultivateurs réunissait 300 personnes, tant hommes que dames et jeunes filles. Le Rév. M. le curé Lavoie et M. le vicarier Allard, honoraient l'assemblée de leur présence. Après la présentation des conférenciers par M. Jos. A. Simard, M. Alp. Deslèdes parla de l'œuvre des Jeunes Cultivateurs dont le programme pour l'année courante comprend la pratique du contrôle laitier, l'étude de la coopération, de la comptabilité agricole, de la production des grains semences sélectionnées et de la pratique des assolements.

Le conférencier développa chacun de ces sujets en démontrant l'importance et la facilité d'exécution.

M. Raoul Dumaine, instructeur agricole, parla de l'élevage et de l'entretien de la volaille en général; choix des races, incubation naturelle et artificielle, hygiène du poulailler, alimentation des poussins et des pondeuses hiver et été, engraissement, etc.

Les conférenciers intéressèrent visiblement leur auditoire. Depuis vingtaine d'années que la région est visitée par des conférenciers, on n'a jamais vu eux cultiver avec tant d'intérêt, et répondre à l'invitation des organisateurs avec tant d'empressement. Une bonne partie de la population de St-Gédéon, n'ayant pu se rendre aux cours spéciaux donnés à Hebertville Station, et voyant avec quel dévouement "l'Agriculture" vient au devant de l'agriculteur, les cultivateurs seraient crus condamnables de manquer cette occasion.

Nous félicitons particulièrement M. Jos. A. Simard, de son esprit d'initiative en cette occasion. Il nous permet de constater qu'il remplit avec fruits sa mission de directeur dans l'association professionnelle des Jeunes Cultivateurs. Cette assemblée fournit à l'association une importante recrue de membres sérieux et bien préparés à réaliser le programme qu'ils s'engagent à suivre.

Aussi nous comptons beaucoup sur cette association pour remplir des engagements qu'elle représente dans notre région, pour l'amélioration de nos conditions économiques et pour l'expansion agricole en général.

Dimanche soir, les conférenciers sont attendus à Roberval.

CONFERENCE AGRICOLE A ST-RAYMOND, LAC ST-JEAN.

Roberval, le 22 février, 1915.

A la demande de M. Jos. A. Simard, de St-Gédéon, Lac St-Jean, M. A. L. Gareau, directeur des cours agricoles a délégué le 19 février MM. Dumaine et Deslèdes pour donner des conférences en cette paroisse. L'assemblée tenue sous le patronage de l'association des Jeunes Cultivateurs réunissait 300 personnes, tant hommes que dames et jeunes filles. Le Rév. M. le curé Lavoie et M. le vicarier Allard, honoraient l'assemblée de leur présence. Après la présentation des conférenciers par M. Jos. A. Simard, M. Alp. Deslèdes parla de l'œuvre des Jeunes Cultivateurs dont le programme pour l'année courante comprend la pratique du contrôle laitier, l'étude de la coopération, de la comptabilité agricole, de la production des grains semences sélectionnées et de la pratique des assolements.

Le conférencier développa chacun de ces sujets en démontrant l'importance et la facilité d'exécution.

M. Raoul Dumaine, instructeur agricole, parla de l'élevage et de l'entretien de la volaille en général; choix des races, incubation naturelle et artificielle, hygiène du poulailler, alimentation des poussins et des pondeuses hiver et été, engraissement, etc.

Les conférenciers intéressèrent visiblement leur auditoire. Depuis vingtaine d'années que la région est visitée par des conférenciers, on n'a jamais vu eux cultiver avec tant d'intérêt, et répondre à l'invitation des organisateurs avec tant d'empressement. Une bonne partie de la population de St-Gédéon, n'ayant pu se rendre aux cours spéciaux donnés à Hebertville Station, et voyant avec quel dévouement "l'Agriculture" vient au devant de l'agriculteur, les cultivateurs seraient crus condamnables de manquer cette occasion.

Nous félicitons particulièrement M. Jos. A. Simard, de son esprit d'initiative en cette occasion. Il nous permet de constater qu'il remplit avec fruits sa mission de directeur dans l'association professionnelle des Jeunes Cultivateurs. Cette assemblée fournit à l'association une importante recrue de membres sérieux et bien préparés à réaliser le programme qu'ils s'engagent à suivre.

Aussi nous comptons beaucoup sur cette association pour remplir des engagements qu'elle représente dans notre région, pour l'amélioration de nos conditions économiques et pour l'expansion agricole en général.

Dimanche soir, les conférenciers sont attendus à Roberval.

CONFERENCE AGRICOLE A ST-RAYMOND, LAC ST-JEAN.

Roberval, le 22 février, 1915.

A la demande de M. Jos. A. Simard, de St-Gédéon, Lac St-Jean, M. A. L. Gareau, directeur des cours agricoles a délégué le 19 février MM. Dumaine et Deslèdes pour donner des conférences en cette paroisse. L'assemblée tenue sous le patronage de l'association des Jeunes Cultivateurs réunissait 300 personnes, tant hommes que dames et jeunes filles. Le Rév. M. le curé Lavoie et M. le vicarier Allard, honoraient l'assemblée de leur présence. Après la présentation des conférenciers par M. Jos. A. Simard, M. Alp. Deslèdes parla de l'œuvre des Jeunes Cultivateurs dont le programme pour l'année courante comprend la pratique du contrôle laitier, l'étude de la coopération, de la comptabilité agricole, de la production des grains semences sélectionnées et de la pratique des assolements.

Le conférencier développa chacun de ces sujets en démontrant l'importance et la facilité d'exécution.

M. Raoul Dumaine, instructeur agricole, parla de l'élevage et de l'entretien de la volaille en général; choix des races, incubation naturelle et artificielle, hygiène du poulailler, alimentation des poussins et des pondeuses hiver et été, engraissement, etc.

Les conférenciers intéressèrent visiblement leur auditoire. Depuis vingtaine d'années que la région est visitée par des conférenciers, on n'a jamais vu eux cultiver avec tant d'intérêt, et répondre à l'invitation des organisateurs avec tant d'empressement. Une bonne partie de la population de St-Gédéon, n'ayant pu se rendre aux cours spéciaux donnés à Hebertville Station, et voyant avec quel dévouement "l'Agriculture" vient au devant de l'agriculteur, les cultivateurs seraient crus condamnables de manquer cette occasion.

Nous félicitons particulièrement M. Jos. A. Simard, de son esprit d'initiative en cette occasion. Il nous permet de constater qu'il remplit avec fruits sa mission de directeur dans l'association professionnelle des Jeunes Cultivateurs. Cette assemblée fournit à l'association une importante recrue de membres sérieux et bien préparés à réaliser le programme qu'ils s'engagent à suivre.

Aussi nous comptons beaucoup sur cette association pour remplir des engagements qu'elle représente dans notre région, pour l'amélioration de nos conditions économiques et pour l'expansion agricole en général.

Dimanche soir, les conférenciers sont attendus à Roberval.

CONFERENCE AGRICOLE A ST-RAYMOND, LAC ST-JEAN.

Roberval, le 22 février, 1915.

A la demande de M. Jos. A. Simard, de St-Gédéon, Lac St-Jean, M. A. L. Gareau, directeur des cours agricoles a délégué le 19 février MM. Dumaine et Deslèdes pour donner des conférences en cette paroisse. L'assemblée tenue sous le patronage de l'association des Jeunes Cultivateurs réunissait 300 personnes, tant hommes que dames et jeunes filles. Le Rév. M. le curé Lavoie et M. le vicarier Allard, honoraient l'assemblée de leur présence. Après la présentation des conférenciers par M. Jos. A. Simard, M. Alp. Deslèdes parla de l'œuvre des Jeunes Cultivateurs dont le programme pour l'année courante comprend la pratique du contrôle laitier, l'étude de la coopération, de la comptabilité agricole, de la production des grains semences sélectionnées et de la pratique des assolements.

Le conférencier développa chacun de ces sujets en démontrant l'importance et la facilité d'exécution.

M. Raoul Dumaine, instructeur agricole, parla de l'élevage et de l'entretien de la volaille en général; choix des races, incubation naturelle et artificielle, hygiène du poulailler, alimentation des poussins et des pondeuses hiver et été, engraissement, etc.

Les conférenciers intéressèrent visiblement leur auditoire. Depuis vingtaine d'années que la région est visitée par des conférenciers, on n'a jamais vu eux cultiver avec tant d'intérêt, et répondre à l'invitation des organisateurs avec tant d'empressement. Une bonne partie de la population de St-Gédéon, n'ayant pu se rendre aux cours spéciaux donnés à Hebertville Station, et voyant avec quel dévouement "l'Agriculture" vient au devant de l'agriculteur, les cultivateurs seraient crus condamnables de manquer cette occasion.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Avec "L'Etranger", le National continue sa revue des principaux chefs d'œuvre de l'art dramatique français. Le public est heureux d'entendre ces pièces dont la réputation est mondiale, et il applaudit chaleureusement les talentueux artistes de notre première scène montrealaise.

Dans l'œuvre de Dumas fils, Mmes Dumas, Robert, Devoyod, Demons, Noggi, M. Scheler, Filion, Valhubert, Schauten, Gaudin, Godeau, Pelletier, Gosselin, Pellerin, Hervé sont excellents et jouent avec un ensemble d'une homogénéité parfaite.

Et, entre temps, on répète activement une pièce nouvelle, M. le Directeur va certainement attirer foule dans la jolie salle de M. Gauthier. Le rire est attractif et le repos. Ce sera une bonne aubaine que d'aller pendant quelques heures oublier ses tracas quotidiens. Ajoutons que cet ouvrage peut être entendu de tous.

De nombreux auditoires ont applaudi, à chaque représentation, depuis le commencement de la semaine, "45 minutes from Broadway". L'œuvre de Geo. M. Cohan est une opérette à la fois intéressante et divertissante. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait eu salle comble. La raison des succès de la troupe d'opérette Princess, c'est que depuis sa fondation qui date de cinq années, elle a fait son possible pour remplir des engagements d'assez longues durées dans quelques villes. Cette troupe est composée de plusieurs artistes renommés, la mise en scène et les costumes ont tout ce qu'il faut pour plaire au public. "45 minutes from Broadway" est aussi populaire aujourd'hui que lors de ses premières représentations. Le prix des billets est modique étant donné la qualité de la mise en scène et les interprètes. Il y aura des représentations tous les soirs cette semaine, avec matinées demain et samedi à 2.15 hrs.

La semaine prochaine, on représentera "Madame Sherry". Les billets sont en vente à l'heure actuelle.

CONCERT GOGORZA AU WINDSOR

Une splendide séance, mercredi

En dépit de la pluie torrentielle d'hier soir, la grande salle de l'hôtel Windsor était à peine assez vaste pour recevoir les nombreux auditoires qui s'y étaient rendus pour entendre l'artiste Emilio de Gogorza, qu'on a surnommé à juste titre le roi des barytons. Pas une banquette libre et beaucoup d'auditeurs ont dû se résigner à passer la soirée debout en arrière et sur les côtés.

Emilio de Gogorza a chanté en maître et a fait honneur à la grande renommée qu'il avait éternisée. Il a interprété avec beaucoup d'art en même temps qu'avec beaucoup d'âme les œuvres de C. W. Gluck, d'Emmanuel Moor, de Saint-Saëns et autres.

L'ovation qu'on lui a faite après la Marine et l'air de Thaïs, "Ephigénie en Taïridé", était, certes, bien méritée. Il serait hasardeux de tenter d'écrire quelle pièce il a le mieux réussie. Tant il n'est que juste de dire que chacune de ses interprétations lui a valu un égal succès. Qu'on nous permette d'en donner la liste :

Programme.

Come ragazzo di Sol... A. Caldara

Récit et Air de Thaïs, "Ephigénie en Taïridé"... C. W. Gluck

Emilio de Gogorza

Concerto... Pietro Nardini

Edith Wade

Sérénade, "Don Giovanni" W. Mozart

Sérénade, "La Damnation de Faust"... H. Berlioz

Emilio de Gogorza

Prélude... Emmanuel Moor

Havannaise... Camille Saint-Saëns

Edith Wade

Lied Maritime... V. d'Indy

Chant de la Prianteuse... C. Debussy

En Calédo... F. M. Alvarez

Sally in our Alley... 17th Century

When I bring to you coloured toys... J. A. Carpenter

The Pipes of Pan... E. Elgar

Emilio de Gogorza

Au piano: Wilfrid Pelletier.

Signaux toutefoie la Sérénade de Mozart "Don Giovanni" et "La Damnation de Faust" qu'il dut reprendre une seconde fois.

Bref, Gogorza s'est révélé véritable artiste que Montréal se réjouira d'avoir applaudi.

Nous ne pouvons taire le nom de Mlle Edith Wade, cette excellente violoniste qui s'est aussi taillé un gros succès et à qui l'auditoire n'a pas ménagé ses sympathies.

Notre jeune compatriote, Wilfrid Pelletier, s'est acquitté avec beaucoup de talent de son rôle d'accompagnateur.

En terminant ce trop bref aperçu d'une soirée qui fut un grand succès, félicitons chaleureusement M. Albert Clerk-Jeanotte à qui nous la devons et espérons que souvent encore il nous offrira l'occasion d'apprécier du "beau" en nous mettant en contact avec des artistes de la valeur d'Emilio de Gogorza.

Dans les Régions Tropicales la Maladie du Foie est Très Commune

Dans le Nord également, le foie est un organe irrégulier qui demande une grande surveillance. Les jus concentrés de fruit, dans les Piles du Dr Hamilton, agissent directement sur le foie et stimulent son action à l'état normal. Le sang est purifié, la peau devient claire, les maux de tête disparaissent et il s'en suit une santé robuste. Pas un remède pour l'estomac, le foie et les reins ne peut être comparé aux Piles du Dr Hamilton. 25c la boîte chez tous les vendeurs. 275-1-g

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada". Sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canadienne-française.

GRAVE POURSUITE

La cause de Geo. Pilote va la Canada Cement, au sujet d'une réclamation en dommages de \$10,200, à la suite d'un accident grave dont le demandeur fut victime dans le cours de 1912, doit se continuer aujourd'hui, en Cour Supérieure présidée par M. le Juge Charbonneau.

M. J. S. Instructeur devant jurés.

M. J. S. Instructeur devant jurés.

M. J. S. In

LA SESSION PROVINCIALE

LES RESOLUTIONS CONCERNANT LA LOI DES LICENCES SONT VOTEES — M. CARON DECLARE A L'OPPOSITION QUE LA CONSOMMATION DE L'ALCOOL A BEAUCOUP DIMINUE

La loi des bons chemins — Le gouvernement demande à la Législature d'autoriser un emprunt de \$5,000,000 afin de compléter les travaux de voirie commencés

(De notre correspondant parlementaire)
 Québec, 24 — Les deux séances de l'avant-midi et du soir ont été relativement calmes.

A la première on a adopté les résolutions concernant la loi des licences. Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer la nature de ces amendements. On y a déclaré que lorsqu'il y aura une cause pendante concernant la légalité d'un vote sur la prohibition dans un comté le vote populaire sera respecté et le percepteur du Revenu ne sera pas tenu d'accorder un certificat de licence dans ce cas.

Une des clauses oblige aussi les colporteurs à porter un insigne attestant que leur licence a été payée; le coût des licences pour vente de vins seulement est diminué de 40 pour cent; le bill basé sur ces résolutions a été adopté en troisième lecture à la séance de l'après-midi.

Le ministre de l'Agriculture a présenté une loi pour autoriser les municipalités à contribuer à l'achat de graines de semences.

M. Robert, de Rouville, a présenté un bill pour établir le scrutin secret dans les plébiscites sur la tempérance.

A la séance de cet après-midi on a adopté les résolutions et discuté le bill concernant la loi des licences.

Les résolutions concernant la loi des licences ont été adoptées par un vote de la chambre de 48 à 19.

Le député de Montmagny ainsi que M. Cousineau ont demandé des statistiques sur ceux qui abandonnent la boisson, et le chef de l'opposition a affirmé que la consommation de l'alcool avait augmenté de 33 pour cent.

L'honorable M. Caron a prétendu que M. Cousineau faisait erreur, qu'au contraire, la consommation de l'alcool avait diminué depuis cinq ans.

Et l'honorable ministre se base pour cela sur le comté de L'Islet et sur l'affirmation d'un délinquant de liquors qui lui aurait affirmé que dans le cours de l'année dernière, il avait 220 caisses de gin de moins que l'année précédente.

Sir Lomer Gouin a dit au député de Montmagny qu'on ne pouvait fournir des statistiques impossibles comme celles établissant le nombre de personnes qui abandonnent la boisson.

Mais tous les observateurs sont en état de dire que la tempérance a fait d'immenses progrès, grâce à diverses sociétés dont le gouvernement approuve les demandes lorsqu'elles sont justes et non exagérées.

La première mesure, la seule qui ait été adoptée en troisième lecture par la Chambre, hier après-midi, est la loi concernant la loi des licences de Québec.

L'opposition a ensuite discuté la résolution Mitchell relativement à la loi des bons chemins de 1912.

Dès l'ouverture de la séance, M. T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe s'est levé sur une question de privilège.

D'après les déclarations de ce dernier, quelqu'un aurait approché le député de St-Hyacinthe dans l'intention de l'intimider. Cet individu dont nous taisons le nom, aurait déclaré au député de St-Hyacinthe que s'il persistait dans son intention de combattre les compagnies de prêts coopératifs il le ferait battre aux prochaines élections. M. Bouchard s'est contenté de protester contre les petits moyens que l'on veut employer contre lui pour l'empêcher de remplir ses devoirs de conscience, ses devoirs de député responsable au peuple. Il a fustigé ces menées indignes d'un citoyen qui se respecte et il a annoncé à la Chambre que si l'on continuait ces procédés malhonnêtes à son égard il prendrait les moyens nécessaires pour débarrasser les couloirs de la Chambre de ces vulgaires colporteurs.

Avant d'adopter la loi des licences, la Chambre a amendé la clause de Québec et de Montréal, les poursuites intentées contre les porteurs de licences doivent être instruites devant l'un des juges faisant partie de la commission des licences de la cité à question, l'amendement permet à l'ancienne loi d'avoir son cours lorsque ces juges sont incapables d'agir.

On a aussi adopté un autre amendement relativement à la signification faite par les huissiers dans les poursuites aux infractions de la loi.

La résolution concernant la loi relative (1912) aux bons chemins, a pris la plus grande partie de la séance de l'après-midi. Le montant alloué pour l'amélioration de la voirie est épuisé et l'hon. Trésorier demande à la législature d'autoriser

(A suivre à la page 7)

La question du referendum

LE COMMISSAIRE HEBERT PRESENTERA A SES COLLEGUES, CET AVANT-MIDI, UNE RESOLUTION OU IL EST DIT QU'IL N'EST PAS OPPORTUN DE VOTER LES FONDS NECESSAIRES.

La question du referendum sur l'abolition du Bureau des commissaires est à l'ordre du jour. Les échevins, cela va de soi, veulent le referendum et ils ont demandé aux commissaires, il y a déjà plusieurs semaines, de voter les fonds nécessaires. Comme la réponse tardait à venir, leurs instances se sont faites plus pressantes, les interpellations se sont multipliées et on a même parlé de démission en bloc. Samedi dernier, venant à la rescousse, le maire Martin a rappelé le premier article de son programme électoral et a demandé à ses collègues de l'exécutif de donner enfin une réponse au Conseil municipal. Le commissaire des finances, M. Hébert, a promis cette réponse pour cette semaine. En effet, cet avant-midi, à la séance du Bureau, il proposera la résolution suivante: "Que le Bureau des commissaires ne voit pas l'opportunité de voter les fonds pour un referendum sur la question de l'abolition du Bureau des commissaires."

Cette résolution est très courte, a-t-on fait remarquer à M. Hébert. Elle est courte, mais suffisante, a-t-il répondu. Tout le monde comprendra les motifs qui l'inspirent. Dans un temps de guerre et de crise financière, alors que nous avons toutes les misères du monde à joindre les deux bouts, alors que le peuple meurt de faim, nous ne sommes pas pour dépenser \$20,000 ou \$30,000 à faire des élections.

— Qui sera le second de votre résolution?

— Je ne sais pas encore, mais j'aurai sûrement un second.

— Et vous croyez que cette résolution sera adoptée?

— Mais oui...

Le maire Martin se fâche

IL PROTESTE VEHEMENTEMENT CONTRE L'ATTITUDE DES JOURNAUX ANGLAIS A SON EGARD.

Le maire Martin est très mécontent de la lettre de menaces qu'il a reçue hier matin, lettre qui était signée: "Un Canadien-anglais" et contenait une insulte gratuite à l'adresse de la nationalité canadienne-française. Causant avec les journalistes, hier après-midi, il n'a pas caché son indignation. "Je reçois plusieurs de ces lettres de menaces chaque semaine, dit-il, mais je n'en fais jamais grand cas. Je les mets en tas et je les conserve pour m'amuser sur mes vieux jours. Mais quand une de ces lettres attaque les Canadiens français, j'ai le droit de m'indigner et de protester. Toutes les lettres que je reçois sont signées 'Un Canadien-anglais', mais je ne m'en occupe pas, car je sais qu'il y a des Anglais bien pensants. Mais qu'un ne vienne pas attaquer ma race!"

Continuant, le maire dit qu'il se demande pourquoi les journaux anglais sont toujours à l'attaquer, pour-

quoi ils cherchent sans cesse à le ridiculiser. Par exemple, il avait parfaitement le droit d'aller en automobile sur la montagne. Il y allait non pas par plaisir, mais par devoir, et il défie quiconque de l'empêcher d'y aller, lorsque son devoir l'exigera. Les journaux anglais ont-ils ridiculisé M. McDonald et Ainey lorsque, deux semaines auparavant, ils sont allés en automobile sur la montagne? "Lorsque l'on m'attaque ainsi, dit-il, lorsque l'on cherche à me couvrir de ridicule, ce n'est pas Médéric Martin que l'on cherche à couvrir de ridicule; c'est le maire de Montréal et, comme tel, je dois protester de toutes mes forces."

Se levant et frappant la table de son poing, le maire s'adresse aux journalistes anglais et s'écrie: "Vous allez payer pendant des années et des années pour cela. Montréal n'aura pas de maire anglais avant cinquante ans."

A Maisonneuve

UNE ENQUETE SUR L'ADJUDICATION DES APPAREILS A INCENDIE — UNE OPPOSITION AU PAIEMENT D'UN BILLET A ORDRE — DONS AUX SOCIÉTÉS DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Le conseil de Maisonneuve a tenu son assemblée régulière hier soir, sous la présidence du maire Tremblay; étaient présents les échevins Pichet, Pellerin, Vigeant, Lapointe, Tardif et Morin.

Les principaux points qui ont attiré l'attention du conseil sont les faits suivants: la demande du maire Tremblay d'accorder une somme de \$1,000 aux conférences St-Vincent de Paul, de la municipalité ainsi qu'aux institutions protestantes.

Cette somme sera prélevée à même la somme disponible sur l'enlèvement de la neige; cette demande bien accueillie par le conseil est votée à l'unanimité sur proposition de M. Vigeant secondé par M. Morin.

Recevant donc: M. le curé E. Contant, paroisse de l'Enfant Jésus, \$400; paroisse St-Jean-Baptiste de la Salle, M. le curé Remy Contant, \$200; paroisse St-Clément de Viauville, M. le curé Dubuc, \$200; Rév. Robinson, \$100; Rév. Balantyne, \$100.

Ces diverses sommes versées par la ville, serviront à soulager bien des misères ignorées dont souffre particulièrement la classe laborieuse.

Un autre des points importants de l'assemblée d'hier est la proposition faite par M. Pichet, secondée par M. Tardif, que le billet à ordre au montant de \$4,326.70 émané par l'ancien conseil à l'ordre de M. Mendoza Langlois, pour un compte de sable, ne soit pas payé; divers attendus accompagnent la proposition de M. Pichet.

Une autre proposition est faite par M. Pichet, au sujet du contrat des appareils à incendie ordonnés à la maison Sengrave de Walkerville, Ont. M. Pichet demande qu'une enquête soit faite sur cette adjudication et il demande que ce soit le comité des Incendies qui soit chargé de faire cette enquête; cette proposition est secondée par M. Pellerin.

Le comité de police et feu se compose de MM. Lapointe, président, Tardif et Vigeant, membres, qui sera chargé de prendre connaissance de tous les détails concernant cette adjudication.

Le conseil a reçu la réponse de M. Reeves, architecte et inspecteur des bâtiments, qui déclare accepter la position selon les stipulations offertes par l'échevin Morin, à la dernière assemblée, soit \$1,040 de salaire sans assistant.

Le conseil a reçu la réponse de M. Reeves, architecte et inspecteur des bâtiments, qui déclare accepter la position selon les stipulations offertes par l'échevin Morin, à la dernière assemblée, soit \$1,040 de salaire sans assistant.

VOIES URINAIRES
 MALADIES DE LA PEAU
 MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
 7-11 p.m. TEL. EST 3253
 BUREAU 10-11 a.m. 377 RUE ST-DENIS
 371-11-P-D

JOFFRE, MAÎTRE DE LA SITUATION

UNE ENTREVUE AVEC UN OFFICIER FRANÇAIS, REVENU DU FRONT.

Les communiqués officiels tant de France que d'Angleterre, que ceux de Berlin, étant toujours vis-à-vis du public, entachés de partialité, nous avons cru intéresser nos lecteurs en demandant à M. Feidél de la Harlaye qui nous est revenu du front hier matin, son opinion sur les opérations militaires qu'il a pu voir.

A la distance où nous étions, nous dit M. de la Harlaye, il est très compréhensible que l'on éprouve ici un certain malaise en voyant la lenteur apparente des opérations militaires, mais si l'on veut se donner la peine de réfléchir on conviendra que les Boches qui étaient partis en guerre en annonçant que quinze jours après leur Empereur passerait sous l'Arc de triomphe et dirait le soir à Paris, sont loin de compte. Quand on pense qu'ils avaient annoncé urbi et orbi qu'ils prendraient Calais au mois de décembre et que l'on constate qu'ils n'ont point fait un pas dans cette direction, que partout sur un front d'une étendue extraordinaire ils n'ont pu entamer le mur d'airain que leur opposent les alliés, on est bien forcé de reconnaître que les armées du Kaiser ont subi un échec considérable, les obligeant à passer de l'offensive à la défensive.

Soyez donc persuadés que le général Joffre, "Notre Joffre", comme l'on dit en France, est actuellement maître de la situation quand il voudra, le jour et à l'heure où il voudra il hâtera les Allemands hors de France. Lui seul sait l'heure qu'il a choisie afin de débarrasser le sol français des barbares d'outre Rhin sans qu'il en coûte trop de vies françaises.

Maintenant, si les Canadiens sont un peu, si non découragés, du moins déçus, en constatant que nos progrès sont lents qu'ils se disent que dans les tranchées les hommes, qui à toute minute, font face à la mort et endurent toutes les souffrances possibles, ne sont en attente, face à la mort, que pour aller à l'assaut des tranchées ennemies, ne mettant jamais en doute le succès final.

En un mot, la France que l'on avait tant colonisée, a été révélée une fois de plus le pays des grands dévouements et des belles actions. Le vieil esprit français s'est réveillé, unissant dans un même élan ceux que la politique avait divisés. Il n'y a plus en France de partis politiques, mais uniquement des Français; le souffle religieux a passé aussi sur la nation et l'antichristianisme est mort. Dans de telles conditions, comment pourriez-vous douter de la victoire finale? La France de Clovis est tout entière debout pour faire face à l'envahisseur et rien ne pourra la désunir. Aidée par ses alliés qui font eux aussi vaillamment leur devoir elle écrasera la bête immonde et le mensonge de la surface du globe la "kultur" germanique.

FUNERAILLES DE MME L. O. DAVID

ELLES AURONT LIEU VENDREDI MATIN.

Les funérailles de Mme L. O. David, épouse du Sénateur, l'hon. L. O. David, auront lieu en l'église St-Jacques, rue St-Denis, vendredi matin, le 26 à 9 heures.

Le départ aura lieu de la maison mortuaire, 391 rue St-Hubert, à 8 h. 45.

LE CORPS DES INGENIEURS

UNE SUGGESTION DE L'E-CHEVIN CHARTRAND.

L'échevin Chartrand suggère qu'il soit permis au corps des ingénieurs du second comté canadien, qui est actuellement à Ottawa et doit bientôt partir pour Halifax, de passer par Montréal, afin que l'administration municipale et les citoyens puissent le saluer et lui faire une ovation. "Le corps des ingénieurs, dit M. Chartrand, compte dans ses rangs un grand nombre de Montréalais et il me semble que nous devrions avoir cette occasion de leur manifester notre fierté et notre encouragement."

LES EPICIERS

L'assemblée régulière et mensuelle de la Section des Epiciers, Succursale de Montréal de l'Association des Marchands Détailliers du Canada, Inc., aura lieu jeudi, le 25 février, 1915, à 8 h. 15, p.m. précises, au No 80 St-Denis, (soubassement).

A cette assemblée, les officiers feront rapport de l'entrevue qu'ils ont eue avec les représentants de la National Brewery Co. Limited, concernant la vente de la bière des Brasseries Ekers, Union et Canadian. Ce rapport sera très intéressant et tous les épiciers licenciés devraient être présents.

O. FOURNIER,
 Secrétaire.

A la Chambre de Commerce

PLUSIEURS QUESTIONS SONT DISCUTEES A L'ASSEMBLEE HEBDOMADAIRE DE LA CHAMBRE.

La séance hebdomadaire de la Chambre de Commerce a eu lieu hier après-midi.

On procéda d'abord à l'élection de deux présidents de comités. M. Joseph Contant a été élu président du comité des expositions et musées et M. F. X. Saint-Charles président du comité des vins et liqueurs.

M. Léon Gagné s'informa auprès des officiers de la Chambre si elle avait été convoquée à la réunion de la Commission des Chemins de Fer, qui sera tenue à Ottawa lundi prochain.

Le président Pauzé ayant répondu qu'aucune invitation n'a été reçue jusqu'ici, M. Gagné en demanda la raison et, sur proposition de M. Rodolphe Bédard, il fut décidé de s'adresser directement à la Commission des Chemins de fer et de lui demander le privilège d'être entendus, alors que viendra devant elle la question de la hausse des taux de fret pour les compagnies canadiennes de chemins de fer.

M. Gagné souleva ensuite la question des traverses à niveau spécialement dans le quartier St-Joseph. M. Labrecque lui expliqua que la question est actuellement devant la Commission des Chemins de Fer et que l'on attend toujours sa décision sur ce point.

M. Filiatrault demanda à la Chambre si elle ne serait pas opportuniste de demander au gouvernement provincial

qu'il accorde un moratorium de l'impôt de M. U. H. Dandurand lui répondit que la situation s'est améliorée et que, actuellement, le besoin se fait moins sentir d'une telle mesure.

M. E. de Boeck demanda ensuite s'il n'y aurait pas moyen d'attirer ici les touristes américains qui, l'été dernier, se sont portés au nombre de plus de 350,000 sur le continent européen. Ce serait pour nous une grande source de revenus, d'autant plus que nous avons ici tout ce qu'il faut pour recevoir des visiteurs en quête de distractions. M. U. H. Dandurand répliqua qu'il est à sa connaissance que 10,000 automobilistes ont dû retourner sur leurs pas l'été dernier à cause du mauvais état des chemins. "Que le gouvernement fédéral fasse faire seulement huit mille pieds de route à Laprairie et la question d'attirer ici les touristes américains se trouvera réglée."

Assistants à cette assemblée: MM. Frank Pauzé, président; Ludger Gravel, vice-président; Joseph Filiatrault, trésorier; Rodolphe Bédard, secrétaire; Ed. Fabre-Survery, C.R., colonel A. E. Labelle, J. B. Baillargeon, Léon Gagné, Jos. Fortier, U. H. Dandurand, E. de Boeck, J. E. C. Daoust, J. O. Labrecque, L. C. de Tonnancour, Arthur Léger, J. H. Paul Sauzier, Alex. Desmarceaux, L. M. Corneille, Emile Rolland, A. S. Lavallée, Arm. Desrosiers, F. X. St-Charles, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire-adjoint.

M. Bourassa à Outremont

MONTREAL AURA BIENTOT UNE VERITABLE ARMEE D'INDIGENTS DONT LES MOYENS DE SUBSISTANCE DEPENDRONT DE LA CLASSE AISEE — L'ORATEUR EXPOSE LA VERITABLE CHARITE.

M. Henri Bourassa a fait, hier soir, à Outremont, une intéressante conférence, au profit des pauvres. Il a parlé de la charité comme devoir social. La crise économique que Montréal traverse les obligations qu'elle impose à la classe aisée et le discernement que chacun doit exercer dans ses générosités et ses libéralités ont été les principaux points qu'il a développés.

M. Bourassa voit dans la charité non seulement un devoir de religion, mais l'accomplissement d'un devoir naturel qui a commencé avec l'humanité. L'aumône est le meilleur moyen d'établir l'équilibre entre ceux qui souffrent et ceux qui ne manquent de rien. Il faut pratiquer la charité morale et matérielle sous toutes ses formes.

Il arrive parfois des circonstances où le nombre des indigents et de tous ceux qui dépendent de la générosité publique pour vivre atteint un chiffre très élevé et alors la charité ne doit pas se faire attendre. Elle doit primer tous les autres devoirs des hommes bienveillants. La misère va sans cesse grandissant à Montréal, déclare M. Bourassa, et pour quiconque est quel que peu au courant du problème auquel nous avons à faire face, elle ne fait que commencer. Il n'est pas un observateur, tant soit peu au courant de notre situation économique, qui ne puisse se dire à lui-même que le Canada entre dans une période de misère. Il s'agit donc, pour ceux qui ont entrepris si noblement de secourir les misérables, de voir non seulement aux besoins immédiats, mais de pourvoir à l'accumulation de l'argent, des vêtements et des vivres qu'on pourra employer avec grand avantage plus tard.

La crise économique que nous traversons, ajoute M. Bourassa, en faisant une légère digression, est la résultante de nos folies. Inconsciemment, nous avons presque tous préparé la catastrophe financière qui va nous tomber sur le dos bientôt. La folle effrénée de la spéculation nous a entraînés dans une multitude d'entreprises hasardeuses; la passion de la fortune a centralisé les capitaux et le pays se trouve aujourd'hui dans un véritable embargo budgétaire. Que ceux qui ont été favorisés par des gains légitimes ou illégitimes fassent aujourd'hui réparation. Il ne suffit

de constater une misère et d'y remédier, mais il faut aussi organiser les ressources de la charité. Cette charité doit s'étendre partout, à ceux qui vivent autour de nous, comme dans les quartiers qui nous avoisinent. C'est la loi ordinaire du monde qui le veut. De plus, il ne suffit pas de bien accueillir le pauvre, il faut aussi aller chez le pauvre qui ne se montre pas. Nous avons peu connu cette plaie saignante de la société: le pauvre honteux. Des gens qui occupent des positions civiles, revêtues d'une certaine distinction et qui ont été réduits à la misère par la perte de leur poste. M. Bourassa parle ici des gros financiers et de tous les patrons qui, pour des prétendues raisons financières, ont renvoyé leurs employés pour s'affubler ensuite d'une charité vaniteuse et futile, étant ainsi allés à la charité publique. Ce tableau moral basé sur le malheur et l'indigence inattendue et injuste de quelques personnes.

Il faut savoir faire la charité, dit M. Bourassa, et la meilleure manière de faire la charité est de la faire avec charité, c'est-à-dire donner à la charité matérielle le parfum de la charité morale. Le pauvre a besoin d'un certain sentiment de charité morale pour être reconnaissant. Et c'est pourquoi il est bien nécessaire de savoir pratiquer la charité morale peut-être plus que la charité matérielle.

Il est important de pratiquer l'aumône avec prudence et discernement. Il faut connaître le pauvre, ses habitudes et sa vie en général. La charité parfaite pour devenir une injustice. M. Bourassa parle ici de l'admirable travail qu'accomplissent les conférences de Saint-Vincent de Paul, à Montréal. Elles méritent l'encouragement et la sympathie de tous. L'orateur fait ensuite la comparaison du riche et du pauvre, de celui qui vit dans l'opulence et le luxe et de celui qui est malheureusement abandonné à la charité publique. Ce tableau vivant, plein et réaliste produit un sensible émoi sur l'auditoire.

Les dernières remarques de M. Bourassa furent au sujet des maladies qui se contractent actuellement parmi les indigents et qui auront une influence néfaste sur les générations à venir.

Un auditoire nombreux assistait à cette conférence. Un joli programme musical fut rendu par quelques distingués artistes d'Outremont.

Pas de constater une misère et d'y remédier, mais il faut aussi organiser les ressources de la charité. Cette charité doit s'étendre partout, à ceux qui vivent autour de nous, comme dans les quartiers qui nous avoisinent. C'est la loi ordinaire du monde qui le veut. De plus, il ne suffit pas de bien accueillir le pauvre, il faut aussi aller chez le pauvre qui ne se montre pas. Nous avons peu connu cette plaie saignante de la société: le pauvre honteux. Des gens qui occupent des positions civiles, revêtues d'une certaine distinction et qui ont été réduits à la misère par la perte de leur poste. M. Bourassa parle ici des gros financiers et de tous les patrons qui, pour des prétendues raisons financières, ont renvoyé leurs employés pour s'affubler ensuite d'une charité vaniteuse et futile, étant ainsi allés à la charité publique. Ce tableau moral basé sur le malheur et l'indigence inattendue et injuste de quelques personnes.

Il faut savoir faire la charité, dit M. Bourassa, et la meilleure manière de faire la charité est de la faire avec charité, c'est-à-dire donner à la charité matérielle le parfum de la charité morale. Le pauvre a besoin d'un certain sentiment de charité morale pour être reconnaissant. Et c'est pourquoi il est bien nécessaire de savoir pratiquer la charité morale peut-être plus que la charité matérielle.

Il est important de pratiquer l'aumône avec prudence et discernement. Il faut connaître le pauvre, ses habitudes et sa vie en général. La charité parfaite pour devenir une injustice. M. Bourassa parle ici de l'admirable travail qu'accomplissent les conférences de Saint-Vincent de Paul, à Montréal. Elles méritent l'encouragement et la sympathie de tous. L'orateur fait ensuite la comparaison du riche et du pauvre, de celui qui vit dans l'opulence et le luxe et de celui qui est malheureusement abandonné à la charité publique. Ce tableau vivant, plein et réaliste produit un sensible émoi sur l'auditoire.

Les dernières remarques de M. Bourassa furent au sujet des maladies qui se contractent actuellement parmi les indigents et qui auront une influence néfaste sur les générations à venir.

Un auditoire nombreux assistait à cette conférence. Un joli programme musical fut rendu par quelques distingués artistes d'Outremont.

EN COUR SUPERIEURE

DEUX JUGEMENTS

M. le juge Denvers a rendu jugement hier dans deux causes où la même demanderesse a vu ses actions renvoyées avec dépens.

Il s'agit, dans un cas de la poursuite intentée par la "Carrage Harness & Supply Co. Ltd." à l'adresse de Paul Grenier, Léon Archambault et al., au sujet d'une réclamation de \$750.52, montant d'un billet à ordre endossé par la succession Jacques Grenier.

L'autre cas, qui se rattache aux conclusions d'un jugement identique à l'adresse des parties intéressées, avait pour motif, le règlement d'un billet à ordre représenté par la somme de \$1,482.05.

DECES
 BÉHARD. — En cette ville le 24 courant, à l'âge de 86 ans est décédé Louis BÉHARD.
 Le service funèbre aura lieu à St-Barthélemy.
 Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre M. L. Lafontaine, No 1207 rue Bordeaux à 5 heures p.m. le 25 courant, pour se rendre à la gare Viger et de là à St-Barthélemy, où les funérailles auront lieu.
 Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 275-1-D

NOS DENTS sont
 très belles, naturelles, garanties.
FAIRE FRANCO-AMÉRICAIN (incomparable) 152 rue St-Denis, Montréal.
 84-m-j-a-n-D

The Arbour Hotel Company
 LIMITED
 Liqueurs et cigares de choix
 Repas réguliers à 35c
 JOHNNY BERTRAND, Gérant.
 187 Boulevard Saint-Laurent

LE CANADA est imprimé et publié par
 LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA
 NADA limitée, dont M. J. B. Lapointe est le gérant général, au bureau, Numéro 75 Rue St-Jacques, Montréal.